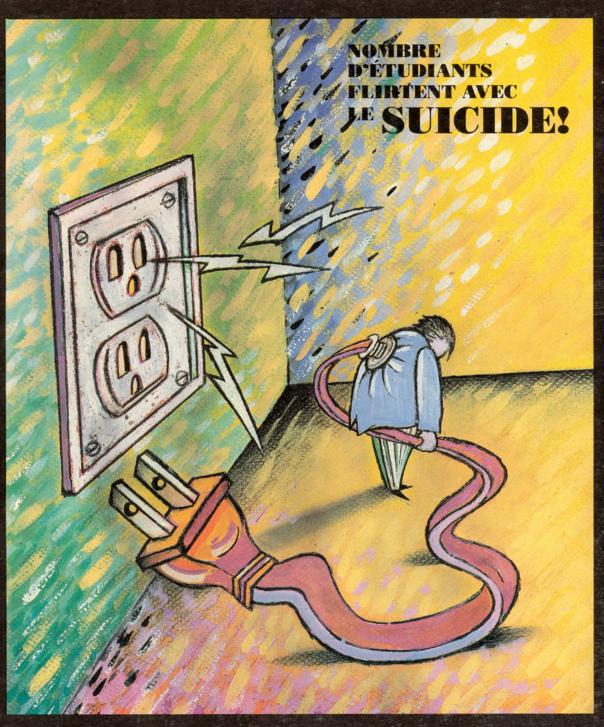
REVUE DE L'AGEEFEP

MARS/AVRIL 1991

L'Association des étudiants et étudiantes de la FEP

ÉEDUCATIVE



L'ÉGALITÉ DANS L'EMPLOI: D'ABORD UNE **QUESTION** DE CULTURE

GUY ROCHER: POUR UNE EXCELLENCE... PLURALISTE

CRISE FINANCIÈRE: SOS AUX SAE



VOUS AVEZ DES DROITS!

Cher membre,

L'enseignement que vous recevez n'est pas conforme au plan de cours? Vous estimez avoir été victime d'une évaluation injuste? Vous êtes en butte aux tracasseries administratives de l'Université?

L'AGEFEP dispose d'un service d'information et d'assistance aux étudiant-e-s de la Faculté de l'éducation permanente. Dans le cas de dossiers litigieux, le service reçoit les doléances du plaignant-e et l'assiste dans ses démarches auprès des autorités concernées.

Vous avez des droits, n'hésitez pas à les revendiquer! Composez le 842-3678.

L'AGEEFEP

SOMMAIRE

ÉDITORIAL : la reconnaissance des acquis

Histoire de l'éducation des adultes: de 1900 à 1950

8

L'égalité dans l'emploi à l'U. de M. : changer les politiques mais surtout les mentalités

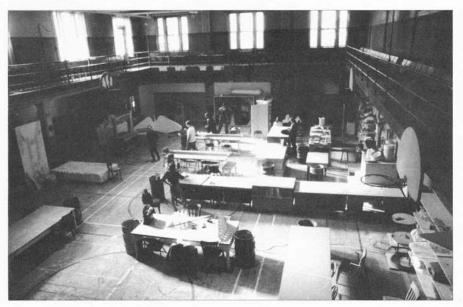
> Guy Rocher : pour une excellence... pluraliste

16

L'U. de M. forme aussi des artistes!

En page couverture: Le suicide, une illustration de Hélène Bouliane.





Le Musée de sciences naturelles Georges-Préfontaine 22

25

VIE ÉTUDIANTE

Grave crise financière : SOS aux SAE

Nombre d'étudiants flirtent avec le suicide

28

31

Quelques principes pour devenir efficace

Pour les allemands de l'Est, la dure réalité de l'économie de marché

34

AVOTRE SERVICE

SERVICE DE PASTORALE

Voici quelques-unes des activités offertes à ceux et celles qui veulent s'engager dans différents secteurs.

Humanisation et engagement social: Prévention du suicide. SOS bénévoles, Atelier Nord-Sud.

Formation-réflexion-échange: Demain mariage, Parfoi. Liturgie-retraite-intériorisation : Eucharistie en semaine et le dimanche, Prière de Taizé, Sur la route de Berthier, Vigiles pour la

Consultation pastorale : Le centre étudiant La maison blanche vous accueille au 2765, chemin de la Côte-Sainte-Catherine. La Navette, le bulletin d'information, est distribué partout sur le campus et au local 1095 du pavillon Marguerite-d'Youville.

Pour information: 343-6394.

SERVICE DE SANTÉ

Le Service de santé vise le mieux-être de sa clientèle - prioritairement la communauté universitaire - et il offre des services professionnels de santé globale destinés à retrouver, maintenir et promouvoir la santé

Clinique médicale : Médecine générale (sept omnipraticiens) : consultations d'urgence, chirurgies mineures, premiers soins, consultations médicales, examens gynécologiques, dépistage des MTS, désensibilisation aux allergies, etc.

Médecine spécialisée (huit spécialistes) : dermatologie, hypertension artérielle, médecine interne, orthopédie et psychiatrie. Pour rendez-vous et information : 343-6452.

Santé préventive : Jusqu'à la fin de mars, le mois de la nutrition, la campagne nutrition bat son plein. Information: 343-6111, poste

Soins infirmiers: Information sur différents sujets, les traitements, la vaccination et la santé-voyage. Tél. : 343-6111, poste 1777.

Nutrition: Consultation individuelle sur rendez-vous (343-6452), sessions de groupe pour les personnes ayant des problèmes de poids ou de comportement alimentaire. Une session de 10 rencontres aura lieu en avril (tél. : 343-6456).

Service de soutien : Radiologie, physiothérapie, laboratoire (tél. : 343-6111, poste 1790).

Le Service de santé est situé au 2101, boul. Édouard-Montpetit, en face du CEPSUM.

SERVICE DES ACTIVITÉS CULTURELLES

L'Université dans la ville : Du 2 au 7 avril, c'est le Festival québécois de théâtre universitaire (FQTU). Onze pièces de théâtre, des discussions sur les spectacles, une exposition couvrant 50 ans de scénographie québécoise, une nuit de théâtre, des rencontres avec les troupes du Mexique et de la Pologne, un débat sous le thème Le Québec a-t-il une culture à défendre? voilà ce que vous propose la 4e édition du FQTU.

Accueilli par l'U. de M. en 1985, par l'UQAM en 1987 et par l'Université Bishop en 1989, le Festival sort de l'enceinte universitaire et installe son édition 1991 à la maison de la culture Frontenac. Profitez de cette occasion unique pour lier connaissance avec le théâtre qui se fait dans les universités d'ici et d'ailleurs. Demandez le programme du Festival au 343-6111, poste 4691.

De plus, à ne pas manquer :

Le 2 avril : Concert de l'Ensemble de jazz vocal (lieu à confirmer). Le 28 avril : Concert du Chœur du SAC à l'église Saint-Germain. Du 25 au 30 avril : Le 6º Festival international de la bande dessinée de Montréal.

BUREAU DE L'AIDE FINANCIERE

La nouvelle loi de l'aide financière aux étudiants prévoit l'étude des demandes financières de la part d'étudiant-e-s qui ont atteint le nombre limite de trimestres auxquels ils sont admissibles afin de recevoir l'aide de l'État. Le comité dérogatoire recommandera à la ministre les cas d'étudiant-e-s pour lesquels l'absence d'aide compromettrait la poursuite des études. Il est à noter que l'aide sera accordée uniquement sous forme de prêts. Le comité pourra également étudier d'autres demandes particulières et exceptionnelles, qui nécessitent une dérogation à la Loi de l'aide financière aux étudiants, à ses règlements et à ses règles d'attribution. Les demandes au comité dérogatoire doivent être recommandées par le responsable du Bureau de l'aide financière de l'établissement concerné

Pour plus de renseignements, communiquez avec les Services socio-économiques, Bureau de l'aide financière, 2332, boul. Édouard-Montpetit (tél. : 343-6145).

SERVICE DES SPORTS

Camp d'été au CEPSUM : Pour l'été, le Service des sports propose aux jeunes de 6 à 13 ans une riche expérience de groupe : les très populaires séjours jeunesse. Bien encadrés, les participants auront accès à l'équipement du CEPSUM, où ils pratiqueront de nombreuses activités. Pour ceux qui ont vécu cette expérience l'an dernier, l'inscription aura lieu le vendredi 5 avril, de 18 h 30 à 20 h 30; pour les autres, ce sera à compter du 22 avril, de 9 h à 19 h. Il est à noter qu'il est préférable de téléphoner avant de se déplacer pour l'inscription. Pour information: 343-6160.

Activités printanières : Plusieurs activités sportives sont offertes de la fin d'avril à la mi-juin. Les dates d'inscription sont les suivantes : pour les étudiants et les abonnés, et ce, dans tous les programmes, sauf la périnatalité, le lundi 15 avril, de 19 h à 20 h; pour les nonabonnés, et cela, dans tous les programmes, le mardi 16 avril, de 19 h à 20 h; pour les retardataires, le lundi 29 avril, de 19 h à 20 h et, à compter du 30 avril, de 12 h à 19 h au secrétariat du Service des sports, 5e étage du CEPSUM. Pour information : 343-6150.

Horaire du CEPSUM

Jusqu'au 21 juin : du lundi au vendredi, de 7 h à 23 h; le samedi et le dimanche, de 8 h 30 à 22 h 00.

Du 22 juin au 2 septembre : le samedi et le dimanche, de 9 h à

Exceptions : dans le temps de Pâques, le CEPSUM sera ouvert les 29 et 30 mars ainsi que le 1er avril, de 11 h 30 à 21 h 30, mais il sera fermé le 31 mars. À la Saint-Jean-Baptiste et à la fête du Canada, le CEPSUM sera ouvert de 9 h à 18 h.

SERVICE D'ORIENTATION ET **DE CONSULTATION PSYCHOLOGIQUE**

Le Centre d'information scolaire et professionnelle met à votre disposition des conseillers ainsi qu'une foule de documents pouvant vous renseigner sur les sujets suivants : plus de 400 métiers et professions, les perspectives d'emploi, les cours offerts dans les universités canadiennes et étrangères, les projets d'échanges internationaux et les cours d'été.

Vous pouvez aussi y consulter une enquête sur la situation de l'emploi dans les secteurs des relations publiques, de la communication et de la publicité. Cette enquête a été publiée en juin 1990 à l'intention des étudiants adultes inscrits dans les programmes de certificats reliés à ces secteurs.

Le Centre est ouvert aux heures suivantes : de 9 h à 20 h le mardi et le mercredi ainsi que de 9 h à 17 h le lundi, le jeudi et le vendredi.

Que ce soit pour rencontrer un conseiller en information scolaire et professionnelle ou pour consulter les documents, vous n'avez qu'à vous présenter sans rendez-vous au 2101, boul. Édouard-Montpetit, porte 310, ou encore composer le 343-7890.



Universite de Montreal Services aux étudiants

MOT DE LA RÉDACTION



Curé sans goupillon

CLAUDE GARON

Pour qui fait métier de communication, il en va de la loquacité comme du goupillon du curé : voilà un attribut distinctif de la fonction. La source du verbe se tarit-elle. aussitôt le communicateur vacille au bord

de l'abîme : comment donc, pas d'opinion par-ci, pas d'analyse par-là, point de travers public à pourfendre, point de bons sentiments à bercer?

Il doit bien y avoir chez moi carence de la moelle substantielle du communicateur, car il m'arrive — malgré l'obligation d'avoir au moins un peu à dire sur un peu tout — de rester bouche bée à un moment ou l'autre de grands débats publics. Au référendum de 1980, par exemple, où ma sérénité aurait dû être à la hauteur de mes solides sympathies pour le «oui», la couverture de la campagne m'est devenue un véritable calvaire tant étaient paralysants la hargne, l'acrimonie, la démagogie, la mauvaise foi et le nanisme intellectuel. Plus grand encore était mon désarroi quelques semaines après les événements de Poly; j'étais cette fois pétrifié par l'ampleur des gouffres qui s'ouvrent parfois entre hommes et femmes.

Le dernier en liste des événements qui m'ont paralysé la glotte — je vous le donne en mille —, c'est la guerre du Golfe. Entre George la Gachette rapide et Saddam le Maléfique — tous deux égaux dans le manichéisme paroxystique —, entre le machisme des va-t-en-guerre et le pacifisme fleur bleue du genre aimons-nous-les-uns-les-autres, entre le bon droit invoqué par les États-Unis sous le chapeau de l'Organisation des Nations-Unies et l'espoir atavique du Moyen-Orient de s'affranchir de ses tuteurs séculaires, mon esprit a fini par s'égarer.

La cacophonie médiatique n'a pas peu contribué à ma confusion, engluée qu'elle était dans les mêmes images censurées resservies ad nauseam, quasi exclusivement braquée sur les prouesses technologiques de la guerre dite propre et enrobée dans l'aseptisation langagière militaire, où les pertes civiles de l'ennemi sont désignées sous le vocable «dommages collatéraux».

Un temps, j'ai cru que la lumière jaillissait des ténèbres. Ne fût-ce que du bout des lèvres, des dirigeants de la coalition ont esquissé un mea culpa pour avoir eux-mêmes fait de l'armée irakienne la quatrième puissance militaire mondiale; de même a-t-on évoqué l'anomalie d'un complexe militaro-industriel, annuellement 700 fois milliardaire, qui pourvoit 50 millions d'emplois de par le monde. Dans ma logique naïve, me disais-je, voilà bien un point crucial, étant entendu que toute production industrielle doit un jour ou l'autre trouver son usage et qu'il n'y a point pour les armes d'autre emploi connu que la guerre. Un char d'assaut, fût-il un Abrams américain, est en effet de peu d'utilité pour planter des choux. Une fois de plus, je m'étais trompé : la contrition était très imparfaite et le point que j'avais considéré comme crucial n'avait de valeur qu'anecdotique.

Et c'est ainsi que, de communicateur privé de moelle substantielle, je devins curé sans goupillon, incapable de bénir le nouvel ordre politique mondial dessiné par George la Gachette rapide.

Cité éducative

«La cité éducative implique que puissent être mis à la disposition de chaquecitoyen les moyens de s'instruire, de se former, de se cultiver à sa propre convenance.» Edgar Faure, Apprendre à être

Cité éducative est la revue officielle de l'Association générale des étudiants et des étudiantes de la Faculté de l'éducation permanente de l'Université de Montréal. Elle est publiée quatre fois par année, en septembre, novembre, janvier et mars.

Directeur

Robert Martin

Rédacteur en chef Claude Garon

Direction artistique, graphisme et mise en pages Marie-Hélène Martel

Administrateur

Denis Sylvain

Collaborateurs et collaboratrices René Bouchard, Hélène Bouliane, Louise

Casavant, Julie Genest, Christine Larose, Jean-Claude Sabourin, Gilles Trudeau

Services d'édition Guy Connolly

Impression

L'éclaireur inc.

Publicité **AGEEFEP**

Dépôt légal — 1et trimestre 1991 Bibliothèque nationale du Québec Bibliothèque nationale du Canada ISSN 0833-904X Port payé à Montréal Courrier de 2º classe nº 8084

Les auteur-e-s des articles publiés dans Cité éducative conservent l'entière responsabilité de leurs opinions. L'édition générale, les titres et les sous-titres, les bas de vignettes et le choix des illustrations sont de la rédaction. Les textes et illustrations publiés dans Cité éducative peuvent être reproduits avec mention obligatoire de la source.

Comité de direction

Robert Martin, président Denis Sylvain, secrétaire général Ghislaine Chabot, vice-présidente aux affaires académiques Yves Roy, vice-président aux affaires étudiantes Laurent Spiriti, vice-président aux Services aux étudiants

Secrétariat Louise Daigneault



Adresse postale: C.P. 6128, Succ. A Montréal (Québec) **H3C 3J7** Tél.: (514) 842-3678

ÉDITORIAL



La reconnaissance des acquis à l'U. de M. :

A-t-on balayé la poussière sous le tapis?

ans une décision aussi étonnante que décevante, la Sous-commission du 1^{er} cycle a statué le 24 janvier dernier qu'il n'y avait pas lieu pour l'Université de Montréal d'adopter un énoncé politique sur la reconnaissance des acquis, soi-disant parce que chacune des facultés a déjà des pratiques bien établies en la matière, qui sont d'ailleurs inscrites à leur règlement pédagogique respectif, et qu'un énoncé politique n'y ajouterait rien.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que la Sous-commission a agi avec précipitation et qu'elle a disposé cavalièrement d'un sujet complexe, qui déborde largement des pratiques marginales actuellement en force à l'U. de M., ou alors qu'elle a décidé de balayer sous le tapis un

sujet par trop encombrant.

L'Association n'est pas le seul intervenant à s'intéresser à ce dossier. Successivement, depuis 1979, le Conseil du statut de la femme, la commission Jean et même le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science (MESS) ont réclamé que tous les ordres d'enseignement reconnaissent les acquis reliés aux expériences de vie et de travail. Comme le rapportait la journaliste Christine Larose dans le numéro de novembre-décembre de la revue Cité éducative, l'énoncé d'orientation et le plan d'action du MESS en éducation des adultes définissait quatre principes de base en reconnaissance des acquis : équité, accessibilité, ouverture et décloisonnement. Le ministère établissait en outre l'objectif suivant : «Faire un examen approfondi des pratiques de reconnaissance dans les universités, qui sont invitées à accentuer les recherches et les expérimentations, à se concerter et à se doter de dispositifs adéquats en matière de reconnaissance des acquis extrascolaires.»

Quoique l'énoncé gouvernemental date de 1984, il a fallu attendre la fin de l'année 1990 pour connaître l'inventaire précis des pratiques autorisées dans les diverses facultés de l'Université. Ce travail est l'œuvre d'une équipe dirigée par M. Guy Bourgeault, professeur à la Faculté des sciences de l'éducation et ex-doyen de la Faculté de l'éducation permanente (FEP). Le rapport d'enquête proprement dit ne comportait pas de recommandations, mais ceux et celles qui y ont participé se sont réunis subséquemment et ils ont accouché des trois recommandations suivantes : «que l'Université de Montréal adopte un énoncé de politique en matière de reconnaissance des

acquis extrascolaires et précise, dans un bref document d'information, les procédures à suivre lorsque quelqu'un entend s'en prévaloir; que soit désigné un «porteur de dossier» chargé de favoriser, sur la base d'expériences en cours ou à mettre en œuvre, la poursuite des échanges entre responsables de programmes de divers départements et de diverses facultés, qui permettraient la mise au point d'une instrumentation appropriée; que soit harmonisée l'information, sinon les pratiques d'une faculté à l'autre, d'un département à l'autre, d'un programme à l'autre, tout en tenant compte de la diversité des champs d'étude et de pratique couverts.»

Personne ne niera que l'U. de M. a ouvert depuis bien des années la porte à la reconnaissance des acquis. À la FEP, notamment, nombre d'adultes ont été admis dans un programme sur la base de leur expérience de vie et de travail. La reconnaissance des acquis ne se limite cependant pas à la politique d'admission et, surtout, les pratiques actuelles ont l'inconvénient d'être fondées sur l'étude du cas par cas, ce qui ouvre la porte à l'arbitraire et à la discrimination. Tel est le sens de la première recommandation de l'équipe dirigée par M. Bourgeault, et nous ne pouvons qu'y souscrire entièrement.

Quant à la deuxième recommandation, qui porte sur la nécessité de créer une instrumentation appropriée pour évaluer correctement les acquis, elle nous semble tout aussi fondamentale. S'il est démotivant pour des adultes de suivre des cours dont ils connaissent déjà la matière, il est tout aussi important d'éviter une politique à rabais de reconnaissance des acquis, qui serait de nature à compromettre la crédibilité des diplômes.

Pour l'AGEEFEP, ce dossier est si fondamental qu'il constituera probablement le thème du congrès biennal prévu pour l'automne prochain. Il nous semble évident que la Sous-commission du 1er cycle ou la Commission des études devront tôt ou tard être à nouveau saisis du dossier. Peut-on espérer que ses membres soient cette fois mieux inspirés ou plus disponibles et qu'ils fassent un vrai ménage au lieu de balayer la poussière sous le tapis?

Le président, Robert Martin

COMMUNIQUÉS

MESURER LA FORMATION FONDAMENTALE?

Le Conseil supérieur de l'éducation définit la formation fondamentale comme «l'ensemble des apprentissages essentiels à un développement continu et à une intégration dynamique de la personne dans la société.» Cette définition en vaut bien une autre, mais il y a plus intéressant encore, selon ce que rapportait un récent numéro de Fine pointe, une publication du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science (MESS) : il sera bientôt possible de mesurer la formation fondamentale d'un élève ou d'un étudiant-e. S'inspirant d'un modèle mis au point aux États-Unis, deux professeurs du cégep François-Xavier-Garneau, en collaboration avec l'Institut québécois de recherche sur la culture, travaillent à adapter au contexte québécois un instrument connu sous l'acronyme JAFF, ou Jalons pour l'analyse de la formation fondamentale. «Cet instrument, lit-on dans Fine pointe, permet de mesurer les connaissances générales d'un élève ainsi que certains éléments de la formation fondamentale reçue au collège : capacité de communiquer, de résoudre des problèmes, de juger de l'influence des valeurs sur la prise de décisions, etc. Les éléments ainsi mesurés peuvent être mis en relation non seulement avec l'âge, le sexe et le programme d'études, mais aussi avec des variables se référant à l'univers culturel et socio-économique des élèves.»

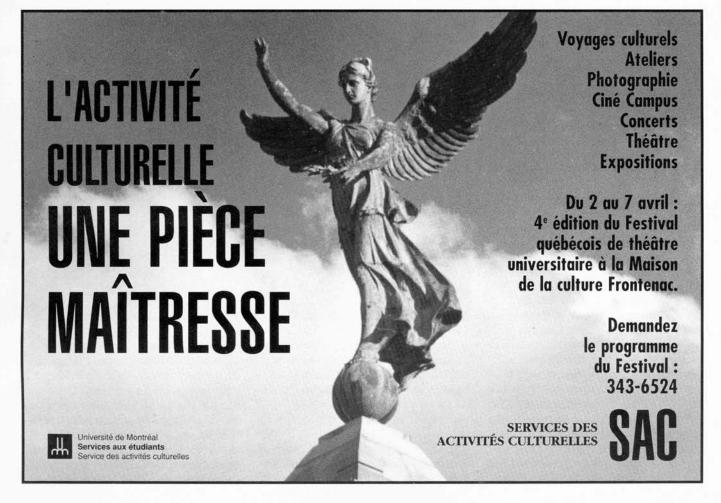
NOËL CORMIER, INVENTEUR

La Presse, le Journal de Montréal et Forum lui ont entre autres consacré un article. C'est que M. Noël Cormier, étudiant au Certificat en créativité de la FEP. est fort bien pourvu en imagination et en bagout. La cause particulière de ce raffut? M. Cormier est l'auteur d'une invention fort simple mais efficace : un récipientrefroidisseur qui conserve le lait pendant plusieurs heures à l'extérieur du réfrigérateur. Amateur de plein air, l'ingénieux inventeur a constaté comme bien d'autres que le lait devient vite imbuvable lorsqu'il est oublié trop longtemps sur la table de camping. «J'aime créer des objets pas

compliqués qui peuvent faciliter la vie des gens», explique M. Cormier, qui a bon espoir de commercialiser son invention. Le récipient-refroidisseur n'est d'ailleurs pas sa première trouvaille, car il a fait breveter une quarantaine d'inventions au cours des dernières années.

PROGRAMME D'ÉCHANGE AVEC DES ÉTUDIANTS **FRANCAIS**

Agés de 22 à 35 ans, 15 animateurs en stage de formation à l'Institut du travail social de Canteleu, en Haute-Normandie, effectueront un voyage d'étude au Québec du 24 au 31 mai prochain. Praticiens de l'animation sociale, culturelle, environnementale et de loisirs, ces gens souhaitent être logés chez des étudiants québécois à qui ils pourraient rendre la politesse lors d'éventuels stages ou visites en France. Les étudiant-e-s intéressés à les héberger sont priés de laisser leur nom au secrétariat de l'AGEEFEP, au numéro 842-3678.



L'histoire de l'éducation des adultes :

Une première moitié de siècle fertile en événements

N.D.L.R.: Dans le premier article de cette série, publié dans notre numéro de janvier-février, M^{me} Christine Larose a scruté les racines de l'éducation des adultes au XIX^e siècle. Elle poursuit ici son survol historique en abordant cette fois la première moitié du XX^e siècle. Un autre texte, portant cette fois sur l'époque contemporaine, sera publié dans notre numéro de septembre prochain.

CHRISTINE LAROSE

eux guerres mondiales et une crise économique sans précédent ont bouleversé la première moitié du XXe siècle, et c'est dans cette période très mouvementée que s'est structurée l'éducation des adultes. De nouveaux phénomènes surgissent : le mouvement coopératif, l'arrivée massive des femmes sur le marché du travail, le syndicalisme, l'avènement de la radio et combien d'autres. Avec eux apparaissent des formes d'éducation originales et adaptées, qui atteignent de plus en plus de gens. Cette période en est une d'éclatement dans toutes les directions en réponse aux besoins nouveaux et pressants d'une société qui se transforme profondément.

La période de 1900 à 1950 se caractérise par un retournement complet de la situation socio-économique au Québec. Le processus d'industrialisation amorcé dans la seconde moitié du XIXe siècle se poursuit. L'urbanisation progresse à un rythme accéléré: de 36 % qu'elle était en 1901, la proportion de citadins est passée à 60 % 30 ans plus tard. La crise de 1929 contribue fortement à ce mouvement d'exode rural. Cette crise économique majeure freine le développement industriel du Québec, ralentissant gravement l'activité commerciale et manufacturière. Devant ces bouleversements importants, le gouvernement et l'Église encouragent à nouveau la colonisation comme solution au chômage et à la pauvreté. Des milliers de personnes vont ainsi se déplacer vers de nouvelles terres.

C'est l'entrée en guerre du Canada, en septembre 1939, qui permet une reprise économique accélérée. Cette période est celle de l'exploitation des ressources naturelles québécoises, principalement par le capital américain. Ce phénomène va profondément modifier la structure industrielle du Québec. En quelques années, les secteurs de l'hydro-électricité, des pâtes et papiers, de l'électrométallurgie, de l'électrochimie et des

mines connaîtront un développement considérable. En conséquence, l'infrastructure manufacturière mise en place pendant la deuxième moitié du XIX^c siècle subit d'importants réaménagements.

L'urbanisation, qui est liée à une industrialisation intensive, crée de nombreux problèmes sociaux. Les travailleurs connaissent pour la plupart une détérioration de leurs conditions de vie. C'est



La Montreal Technical Scholl forme la main-d'oeuvre spécialisée requise par l'industrialisation.

PHOTOS: ARCHIVES PHOTOGRAPHIQUES NOTMAN. MUSÉE McCORD D'HISTOIRE CANADIENNE

d'ailleurs au cours des années trente, alors que l'économie est en pleine crise, que se structurent plusieurs organisations ouvrières. Les transformations économiques entraînent également une remise en question des valeurs véhiculées par l'élite traditionnelle et le clergé. Par exemple, l'arrivée massive des femmes sur le marché du travail entraîne une modification de leur rôle traditionnel.

Les revendications des femmes pour la reconnaissance de leurs droits politiques, qui avaient débuté dès la fin du XIXe siècle, vont ainsi s'étendre aux secteurs économiques et sociaux.

UN SYSTÈME PUBLIC EMBRYONNAIRE

Quelle est alors la situation de l'enseignement au Québec? Le système scolaire n'a guère changé au tournant du siècle. En 1926, 94 % des enfants catholiques quittent l'école après la sixième année pour aller travailler. La question de l'instruction obligatoire et gratuite sera longtemps débattue. Un projet de loi favorable est soumis aux législatures dès 1901, mais il faudra attendre 1943 pour que la loi sur l'instruction obligatoire soit adoptée. De plus en plus, on constate que l'école ne répond pas aux nouveaux besoins socio-économiques, c'est-à-dire qu'elle n'offre pas une formation très pratique.

Les universités se développent et, peu à peu, elles offrent des programmes à l'intention des adultes. À partir de 1913, des cours dits postscolaires sont offerts à l'École supérieure de Sainte-Anne-dela-Pocatière. L'Université McGill instaure un service d'extension de l'enseignement en 1927; deux ans plus tard, l'Université de Montréal suit l'exemple en n'ouvrant toutefois qu'une école de tourisme. En 1932, l'Université Laval crée l'École des sciences sociales, qui offre au grand public un éventail assez large de cours du soir. Elle devient la Faculté des sciences sociales 12 ans plus

Graduellement apparaissent des



Une soupe populaire à Montréal en 1930.

établissements d'enseignement destinés à des populations de plus en plus larges et notamment aux adultes, comme le collège Sir George Williams, créé en 1926 à la suite des premières initiatives d'enseignement du YMCA. Ce collège fut le premier établissement à décerner des diplômes aux élèves des cours du soir et il se transforme en université en 1959.

LES MOUVEMENTS D'ACTION CATHOLIQUE

Devant l'émergence de nouvelles idéologies et un important brassage de la population, l'Église s'adapte. Elle met sur pied différentes structures visant à encadrer et à former l'ensemble de la société canadienne-française dans le cadre des mouvements d'action catholique. Il s'agit d'une doctrine selon laquelle les laïques peuvent jouer un rôle d'apostolat au sein de l'Église. Mais c'est véritablement après la crise des années trente que ce mouvement prend de l'ampleur. Par la création de différentes organisations d'action sociale et catholique, l'Église semble avoir l'objectif sous-jacent de conserver sa mainmise sur l'ensemble de la société canadienne-française.

Le premier groupe s'implante dès 1903 dans les collèges classiques du Québec; c'est l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française (ACJC). D'autres suivront : la Jeunesse agricole catholique (JAC), la Jeunesse étudiante catholique (JEC), la Jeunesse indépendante catholique féminine (JICF).

Le principal mouvement de la période 1930-1960 fut cependant la Jeunesse ouvrière catholique (JOC). Fondé en 1932, il s'adresse aux jeunes ouvriers et ouvrières âgés de 14 à 25 ans. Deux principes gouvernent son existence: l'enquête et la formation par l'action. Toute étude, tout projet ou toute réflexion doivent partir du réel découvert par l'enquête individuelle ou collective; quant à la formation par l'action, elle est bien sûr fondée sur des expériences pratiques de la vie quotidienne. Plusieurs services sont créés, le plus populaire étant le service de préparation au mariage, où la formation se fait au moyen de cercles d'études, de conférences et de forums. L'étendue de ce service est telle qu'un quart des nouveaux ménages québécois y auront recours en 1950. Plus globalement, l'action de la JOC, fondée sur la devise Voir, juger, agir, a marqué toute une généra-

LES ÉCOLES D'AGRICULTURE

Les deux périodes dans la formation des agriculteurs correspondent aux grandes étapes du développement de l'agriculture. La première, qui va du début du siècle jusqu'en 1924, privilégie un regain de l'agriculture traditionnelle. La première guerre mondiale favorise la production de denrées alimentaires et on assiste à une rationalisation du travail et à l'utilisation des machines agricoles. L'éducation est alors essentiellement centrée sur la modernisation des exploi-

tations et sur l'acquisition d'un savoirfaire.

Les initiatives du siècle précédent celles des cercles agricoles, des agronomes et des conférenciers - sont enfin reconnues officiellement par les pouvoirs publics. Avec la reconnaissance officielle viennent les subventions. Malgré cette conjoncture favorable, le développement des cercles agricoles ralentit et leur nombre plafonne à environ 400. Quant à leur rôle, il se limite progressivement à organiser et à exécuter les directives des associations professionnelles et du ministère de l'Agriculture. Leur caractère éducatif s'estompe peu à peu et leurs activités vont devenir très ponctuelles et limitées.

La seconde période débute avec la crise de 1929 alors que les produits agricoles se vendent mal et que les chômeurs des villes refluent vers la campagne. À partir des années vingt, les initiatives de l'Église et de l'État vont se multiplier en milieu agricole. L'Église, avec la coopération du gouvernement provincial, couvre littéralement la province d'un réseau très serré d'institutions et d'associations. Quant à l'État, il subventionne les études des jeunes adultes issus du monde agricole et il crée 12 écoles moyennes d'agriculture.

À partir de 1937, le Secrétariat de la province organise également des écoles du soir en milieu rural. En plus des mathématiques, du français et de l'anglais, on y donne des cours de calcul appliqué à l'agriculture, de comptabilité et d'arpentage. Soulignons, du côté anglophone, la création du collège MacDonald par l'Université McGill dès 1907. Sa vocation est très large : l'enseignement professionnel, le développement communautaire, l'aide technique et la formation des adultes en milieu rural. Il regroupe alors une école normale, une école ménagère et une école d'agriculture.

Un des principaux agents d'éducation des adultes en milieu agricole est l'Union catholique des cultivateurs (UCC), qui a été fondée en 1924. Ce syndicat dispose d'outils variés : un service de cours à domicile, des chantiersécoles coopératifs en milieu forestier, des stages de formation sociale, des émissions de radio et un centre de formation rurale, qui est une école de formation des chefs ruraux. L'UCC privilégie en outre le journalisme agricole pour atteindre un plus grand nombre de cultivateurs. Dès sa parution, l'hebdomadaire La terre de chez nous publie des cours à domicile. Chacun d'eux se divise en une vingtaine de leçons sur différents sujets : agriculture, économie rurale, coopération, crédit et comptabilité agricole, gestion de la ferme, civisme et syndicalisme. Chaque semaine, l'étudiant-e doit répondre à des questions; il doit ensuite réussir un examen écrit du service des cours à domicile pour obtenir un diplôme. Annuellement, environ 1 600 diplômes sont accordés entre 1930 et 1947.

Ainsi, l'éducation des adultes en milieu agricole s'est radicalement transformée. D'abord centrée sur l'amélioration des techniques puis sur la création d'associations professionnelles et sur la propagation de la doctrine sociale de l'Eglise, elle devient graduellement institutionnelle pour répondre aux besoins particuliers de producteurs agricoles spécialisés.

LE MOUVEMENT COOPÉRATIF

La première moitié du XXe siècle voit apparaître le mouvement coopératif, qui devient un instrument d'éducation des classes laborieuses. Les coopératives d'épargne et de crédit et les coopératives agricoles sont créées dans un contexte d'économie de marché. En se spécialisant dans l'industrie laitière, les fermiers ont accru leur dépendance pour des produits de première nécessité qu'ils ne fabriquent plus eux-mêmes. Avec l'amélioration des moyens de transport, toutes les régions sont désormais reliées aux principaux marchés et la consommation de biens s'intensifie. Mais il n'existe à peu près pas de banques à cette époque en milieu rural; en ville, les institutions ne prêtent essentiellement qu'aux commerçants et aux industriels. Les notaires, les marchands généraux et certains rentiers avancent de l'argent aux cultivateurs,

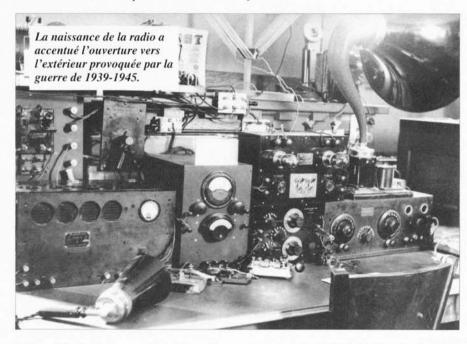
mais lorsque l'emprunteur ne peut rembourser son créancier, il est souvent aux prises avec les usuriers.

C'est en 1900, avec la fondation de la première caisse populaire à Lévis par Alphonse Desigrdins, que la formule coopérative s'implante au Québec. Le problème de l'endettement étant causé par l'imprévoyance des gens et leur manque d'éducation économique, la caisse se veut une école de formation. Au total, 171 caisses sont créées de 1900 à 1920. Selon les fondateurs, les coopératives devaient

d'autres secteurs comme la pêche, la forêt, la consommation et l'habitation. Par son intérêt pour l'éducation, le mouvement coopératif procure de nouveaux outils à différents groupes sociaux.

L'ÉTAT ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Au début du XX^e siècle, le milieu industriel éprouve des difficultés à recruter des ouvriers spécialisés, ce qui incite certains membres d'associations patronales à demander l'intervention du



d'abord être les instruments de formation de tout l'être humain et elles ont été des lieux d'apprentissage de la participation à la vie économique et sociale de la communauté. Elles ont également permis aux gens à faible revenu d'accéder à la propriété et au contrôle d'entreprises diversifiées. Grâce à la coopérative, les agriculteurs pouvaient désormais effectuer des achats en gros et organiser sur une base communautaire la vente des produits de la ferme.

Avec la crise économique, le monde coopératif accentue l'éducation des coopérateurs. Devant la misère qui sévit, l'Église et l'État craignent une radicalisation des classes laborieuses; aussi vontils favoriser le développement des coopératives. L'âge d'or du coopératisme se poursuit jusqu'au début des années cinquante : les mutuelles, les caisses populaires et les coopératives agricoles se multiplient, et la formule s'étend à

gouvernement fédéral dans le domaine de l'éducation. Ce n'est qu'au lendemain de la crise économique de 1929 que le gouvernement fédéral intervient vraiment dans le secteur de la formation professionnelle. Une entente est alors signée, en vertu de laquelle le gouvernement du Québec crée un service de l'aide à la jeunesse, premier organisme consacré à la formation des jeunes adultes sans travail. En vertu de cette entente, plusieurs écoles de métiers sont créées, dont une école d'avionnerie à Montréal.

Du côté du gouvernement provincial, on se penche sur la formation des travailleurs et, en 1907, une loi est adoptée, qui crée les corporations des écoles techniques à Montréal et à Québec. On organise des cours du soir à l'intention des ouvriers et des apprentis déjà engagés dans l'industrie et désireux d'acquérir un supplément de formation. Au milieu des années vingt, plusieurs

Les écoles ménagères avaient pour objectif pédagogique de former des «apôtres de l'éducationfamiliale.»

commissions scolaires mettent sur pied des écoles d'arts et métiers.

Si les gouvernements et les milieux industriels se préoccupent de la formation professionnelle des travailleurs, certains groupes veulent offrir à la classe ouvrière une formation plus générale et diversifiée. Plusieurs organisations ouvrières naissent dans les années trente au moment où les conditions de travail sont particulièrement pénibles, les horaires longs et les salaires bas. Les «unions» offrent des cours afin que les travailleurs apprennent à connaître et à défendre leurs droits.

D'autres organisations visent plutôt une formation de base pour les travailleurs éloignés des centres urbains : mineurs, bûcherons et cheminaux. L'Université ouvrière, un établissement progressiste voué exclusivement aux intérêts des travailleurs, est fondée en 1925 par Albert Saint-Martin : «Des ouvriers et des chômeurs y acquièrent [...] des habiletés et certains éléments de culture générale que les universités et collèges classiques monopolisent et qu'ils ne transmettent alors qu'aux enfants des classes supérieures!.»

Globalement, on assiste donc à l'émergence de nombreuses initiatives en formation des travailleurs. L'adaptation de la main-d'œuvre aux besoins industriels et commerciaux caractérise cette époque. Le gouvernement du Québec aura mis sur pied un réseau d'écoles techniques et spécialisées. Le gouvernement fédéral a utilisé la formation professionnelle pour s'introduire dans le secteur de l'éducation, qui est de compétence provinciale. Parallèlement se sont développées plusieurs expériences populaires d'éducation des travailleurs.

LA RADIO

La naissance de la radio a marqué la vie culturelle de l'époque et accentué cette ouverture vers l'extérieur provoquée



par la guerre. Des émissions à caractère éducatif figurent à la programmation des stations privées et de Radio-Canada, cette dernière se faisant particulièrement active en ce domaine. Des émissions comme Le réveil rural, en 1937, vont permettre aux écoles d'agriculture de diffuser leur enseignement en faveur de la modernisation des exploitations agricoles. Ajoutons que cette émission fut également la première à valoriser la culture orale traditionnelle en donnant une place au folklore.

De 1941 à 1956, Radio-Collègeconstitue une expérience unique. Instituée par des éducateurs, cette émission initie le grand public à diverses disciplines et elle constitue un complément aux études. Le contenu de cette série quotidienne est scientifique et culturel. En 1941-1942, elle propose ainsi les sujets suivants: Les lois de la nature, Tableaux d'histoire, Les poètes français des XIX^e et XX^e siècles, Le théâtre du dimanche, La peinture.

PEU DE BIBLIOTHÈOUES

Depuis le début du XX° siècle, malgré l'absence de toute politique gouvernementale, les bibliothèques se multiplient grâce à l'acharnement et au bénévolat de nombreux religieux et laïques. La situation demeure tout de même désastreuse : au Canada, dans les années trente, quatre personnes sur cinq n'ont accès à aucune bibliothèque; au Québec, la situation est encore pire.

Les bibliothèques existantes

tentent tout de même d'intéresser les gens aux livres. La bibliothèque de Montréal, par exemple, inaugure en 1945 une série de conférences intitulée Votre auteur préféré. Ces causeries obtiendront un très grand succès auprès d'un public avide de rencontrer des auteurs canadiens comme Germaine Guèvremont, Marius Barbeau et Robert Choquette. De plus, des organismes comme l'Alliance française, le Club musical et littéraire, la Société d'études et de conférences et la Société des écrivains organisent des conférences et des soirées de théâtre et de musique. Les réseaux culturels et populaires voient eux aussi dans l'éducation des adultes une source de promotion de leurs idéaux et un élargissement de l'accès à l'éducation.

LES FEMMES AU TRAVAIL

Au cours de la première moitié du XX^c siècle, les femmes prennent peu à peu leur place dans le marché du travail, principalement dans le secteur manufacturier, où l'industrie légère nécessite une main-d'œuvre nombreuse, peu qualifiée et sous-payée.

Le travail domestique constitue le deuxième secteur à forte main-d'œuvre féminine; peu à peu, celle-ci bifurquera vers le travail de bureau et le marché de la vente au détail. En s'étendant, le phénomène du travail des femmes devient aussi plus visible. Pas étonnant alors que, entre les années vingt et cinquante, les associations féminines réformistes luttent pour

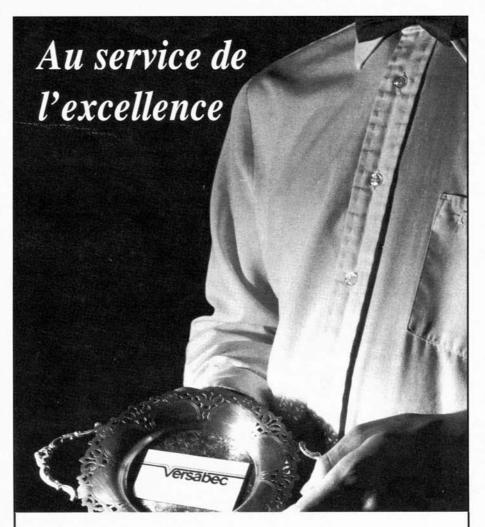
la reconnaissance des droits des femmes, en particulier pour le droit de vote. Émergent parallèlement de nombreuses organisations féminines catholiques, par exemple les cercles de fermières et la Ligue catholique féminine.

Des établissements d'enseignement destinés aux femmes existent à la fin du XIX^e siècle. Sous l'œil bienveillant de l'Église et de l'État, le mouvement des écoles ménagères s'amplifie. Au fil des ans, ces écoles ne subiront que des transformations mineures si bien qu'à leur disparition, en 1959, l'objectif pédagogique consiste toujours à préparer des maîtresses de maison et à former des «apôtres de l'éducation familiale». Ainsi, les matières de formation générale comme le français, l'histoire, l'anglais, l'arithmétique sont des compléments à la formation dite familiale; la sociologie sera par exemple «morale» et la physique «allégée».

À la même période, l'enseignement classique pour jeunes filles — le premier collège du genre a ouvert ses portes en 1908 — vit des débuts difficiles. Plus rigoureuse, l'éducation donnée dans les collèges classiques vise à former des jeunes aptes aux études supérieures. Certes, le nombre de ces collèges s'accroît au fil des ans, mais pas à un rythme aussi rapide que celui des écoles ménagères.

Dans l'ensemble, la première moitié du XXe siècle a donc vu les pratiques d'éducation des adultes se multiplier, s'élargir et se structurer. Devant l'ampleur des besoins et l'impuissance des initiatives privées à les combler, l'État s'est progressivement immiscé dans la formation des adultes. L'Église, elle, s'adapte au changement social en couvrant la province de mouvements d'action catholique, qui s'adressent à toutes les catégories d'adultes. Le milieu associatif fleurit, le syndicalisme et le coopératisme notamment, qui privilégient la formation de leurs membres. Cette période d'éclatement de l'éducation des adultes sera suivie d'une période d'institutionnalisation dans la seconde moitié du XXe siècle. Nous verrons dans le prochain numéro qu'institutionnalisation n'est pas nécessairement synonyme de stagnation.

1- Claude Larivière, Albert Saint-Martin, militant d'avant-garde 1865-1947, Québec, Éditions coopératives Albert Saint-Martin, 1979, p. 26. ■



Deux cafétérias

Deux restaurants

Nuances (Sciences sociales)

Resto-campus (Centre communautaire)

Divers services disponibles pour groupes d'étudiants Le Club JB (Anciennement le Cercle)

Pub 3200 (Anciennement Pazelli)

- · Neuf comptoirs satellites
- Service de banquets et de réceptions en tous genres

343-7678

Versabec inc.

chef de file en gestion de services alimentaires.

L'égalité dans l'emploi à l'U. de M.: changer les politiques mais surtout les mentalités

n 1929, le Comité judiciaire du Conseil privé de Londres statuait que le mot «personne» s'appliquerait dorénavant aux deux sexes. Les femmes sont donc parties de très loin et, dans le dernier siècle, bien d'autres dates ont jalonné l'histoire de leur mouvement de libération, dont le moteur a été la conquête de l'égalité devant la loi. Celle-ci n'est cependant pas le tout de la vie, et la véritable égalité entre hommes et femmes suppose des changements de valeurs et de culture. M^{me} Gisèle Picard l'a bien compris, elle qui a un mandat de quatre ans pour implanter le Programme d'accès à l'égalité pour les femmes en emploi à l'Université de Montréal.

Gardons-nous au départ de toute illusion : le fait de constituer un réputé établissement d'enseignement et de recherche, où brille en principe l'intelligence, n'empêche nullement la microsociété de l'Université de Montréal de reproduire les travers de la macrosociété, donc de perpétuer des inégalités séculaires. La première phase de la recherche, qui a porté sur l'analyse de l'effectif, dissipe à cet égard toute équivoque : «L'absence ou la quasiabsence des femmes est remarquable dans la haute administration de l'Université de Montréal. Aucune femme ne fait partie du groupe des officiers généraux et, en date du 1er octobre 1987, I'on ne trouve que cinq femmes parmi les 42 cadres de direction (11,9%). Trois catégories d'emplois comptent un peu plus de 40 % de femmes, soit les cadres, les cadres intermédiaires et le personnel professionnel (45,2 %, 43,5 %, 41,4 %). Les femmes se retrouvent majoritaires dans les postes du personnel de soutien (63,3 %), soit au bas de la pyramide hiérarchique.»

UNE DISCRIMINATION SYSTÉMIQUE

Selon M^{me} Picard, ce serait cependant une erreur d'imputer cette situation à la mauvaise foi de l'employeur. Une telle discrimination est en effet d'ordre systémique et elle imprègne un ensemble de pratiques, souvent inconscientes et subtiles, dans tout le système de sélection



et de gestion du personnel; en dernière analyse, les comportements inégalitaires découlent de valeurs dont sont complices autant les hommes que les femmes. D'ailleurs, preuve de sa bonne volonté, c'est en toute liberté que l'Université de Montréal a adhéré au plan d'action du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science (MESS) pour favoriser l'égalité dans l'emploi; c'est aussi l'Université qui a décidé de financer elle-même la poursuite du Programme quant fut épuisée la subvention du MESS, qui avait grandement sous-estimé l'ampleur et le coût de la tâche à accomplir.

Il s'agit effectivement d'un travail colossal, comme en témoigne la première partie du rapport diagnostique, un pavé de 245 pages réalisé par Monique Hamelin, qui a précédé M^{mc} Picard, une brique bardée de tableaux statistiques qui établit précisément la répartition des hommes et des femmes dans les très nom-

CLAUDE GARON

breuses catégories d'emploi que compte l'Université. Sans entrer dans les détails d'une méthodologie très complexe, la deuxième phase du diagnostic, que l'on prévoit terminer à l'automne 1991 et qui est menée en étroite collaboration avec la Commission des droits de la personne, consistera en une analyse de disponibilité. Par exemple, pour mettre en œuvre un programme d'accès à l'égalité en emploi, il ne suffit pas de savoir que tous les postes de vice-recteurs sont occupés par des hommes; encore faut-il connaître le nombre de femmes québécoises qui ont la compétence pour occuper une telle fonction.

DES COMPORTEMENTS BIEN ANCRÉS

M^{me} Picard est cependant consciente que le problème ne se limite pas à une question de quotas de femmes dans les diverses catégories d'emplois. Ainsi, rappelle-t-elle, il existe dans les lieux de pouvoir tout un réseau officieux de transmission de l'information de premier niveau, dont les femmes sont exclues. Ce réseau, il est à l'œuvre dans les conversations privées, dans les corridors, voire

dans les toilettes, et il contribue à biaiser les décisions toujours dans le même sens, c'est-à-dire au profit des hommes.

«Combien de fois

c'est par choix

personnel que les

pas des emplois

payants.»

De nombreux mythes ont également la vie dure chez les deux sexes. «Combien de fois, relate Mme Picard, n'entendon pas que c'est par choix personnel que les femmes n'occupent pas des emplois payants.» Et combien d'autres fois a-t-on vu des femmes se consoler en se comparant à une sœur ou à une belle-sœur en disant : «C'est un bon salaire pour une femme ... »

Souvent, estime Mme Picard, les choses se passent comme «si on ne voulait pas entendre la parole des femmes». Dans des réunions, elle-même dit être fréquemment témoin qu'une suggestion formulée par une femme pour résoudre un problème passe complètement inaperçue avant d'être reprise quelques minutes plus tard par un homme et d'être sauée comme une hypothèse intéressante.

Autre problème, toujours selon Mme Picard, les femmes ont tendance à se culpabiliser en cas d'échec alors que les hommes imputent plus facilement aux autres la responsabilité de ce qui va mal. Ce comportement s'explique facilement: «Les femmes ont généralement été des subalternes, dont on a exigé la perfection.»

L'HOMME BLANC DE SOUCHE

Des facteurs démographiques pourraient par ailleurs contribuer dans les prochaines années à favoriser l'égalité dans l'emploi. «L'homme blanc de souche, observe Mme Picard, ne représentera bientôt que 25 % de la main-d'œuvre active; l'autre tranche de 75 % sera constituée des minorités ethniques et des femmes. L'homme blanc de souche ne suffisant plus à la tâche, les entreprises et les organismes publics devront trouver ailleurs du personnel compétent pour assurer leur efficacité et leur dynamisme; il est donc probable que les femmes en bénéficient.»

Pour s'être informée auprès d'une chercheuse de l'Université qui a étudié cette question, Mme Picard souligne l'importance pour chaque unité de travail

n'entend-on pas que de comporter un nombre significatif de femmes, car c'est à partir femmes n'occupent d'un certain seuil que s'instaure un nouveau climat de travail exempt de comportements sex-

istes. Selon cette recherche, les femmes entretiennent des relations harmonieuses avec leurs collègues masculins lorsqu'elles sont très peu nombreuses; leur présence est alors perçue comme exotique, elle ne perturbe en rien le fonctionnement traditionnel du groupe et elle contribue même à lui donner bonne conscience. C'est lorsqu'elles constituent 20 % du groupe que surviennent les difficultés; on assiste à ce moment à une augmentation très nette de la résistance et des comportements sexistes. Sur ce plan, notons que le contingent de femmes professeures à l'U. de M. plafonne autour de 20 % depuis une douzaine d'années. Un autre phénomène se manifeste lorsque les femmes comptent pour 35 % ou plus de l'effectif : leur présence est alors tout à fait banalisée et un nouveau type de relations, plus harmonieux, s'instaure entre hommes et femmes.

UNPLAND'ACTION

Au terme de l'analyse de l'effectif, le Bureau de la coordination du Programme d'accès à l'égalité a formulé une dizaine de recommandations préliminaires. La plus importante invite bien sûr l'Université à adopter une politique d'accès à l'égalité dans les meilleures délais et à en faire une priorité. L'évaluation de tous les postes afin d'assurer l'équité des équivalences d'emploi, la révision de la politique d'attribution des primes, une étude approfondie du problème de la précarité de l'emploi et l'adoption de lignes directrices en matière de recrutement, d'embauche et de promotion font également partie des recommandations.

Déjà là, il y a beaucoup de pain sur la planche, malgré l'ouverture d'esprit que Mme Picard dit constater chez les gestionnaires de l'établissement. Quand on songe en plus à la nécessité de transformer les mentalités pour traduire l'é-galité dans la vie quotidienne, on se de-mande combien il faudra d'années pour atteindre l'objectif. Cette perspective n'é-branle nullement Mmc Picard: «Je suis une optimiste, dit-elle, je sais qu'il faudra du temps, mais je n'aime pas dire qu'il en faudra beaucoup.»

ĖA œ 0 Σ ш S EB z \supset Œ 0 ш \supset O S ≻ H 0 CATI \supset œ Le CEPSUM vous attend... ♦ Plus de 100 activités différentes. Activités sportives offertes également aux jeunes de 2 à 17 ans. ♦ Ouvert 7 jours par semaine. ◆ Centre de massothérapie.

Demandez nos brochures

Accessible directement par le métro Station Édouard Montpetit

INFORMATION: 343-6150



Guy Rocher: pour une excellence... pluraliste

CLAUDE GARON

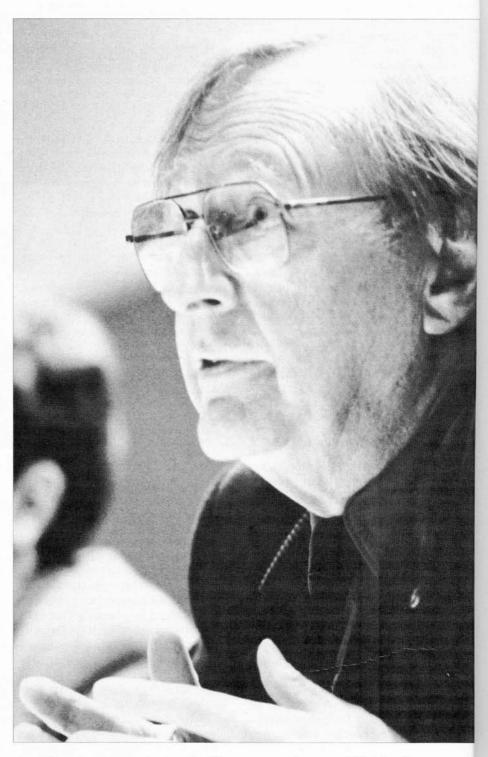
«L'excellence dans les universités? Je n'ai aucun problème avec cette notion si l'on reconnaît que la chose existait avant qu'on la nomme, si l'excellence en question est pluraliste, c'est-à-dire si elle ne s'applique pas seulement à la recherche mais aussi à l'enseignement, et surtout si elle déborde les seuls critères des sciences naturelles et physiques, inapplicables dans les sciences humaines et sociales.»

ui-même consacré «excellent»—
il a notamment été associé de très près à la commission Parent sur la réforme de l'éducation dans les années soixante, à la loi 101, à la politique de développement culturel du premier gouvernement de René Lévesque ainsi qu'au développement des départements de Sociologie de l'Université Laval et de l'Université de Montréal—, le sociologue Guy Rocher a tenté en février, devant un auditoire d'environ 150 étudiant-e-s, de répondre à la question suivante : La culture universitaire, quel avenir?

Pour comprendre les enjeux sousjacents à une telle question, il faut rappeler que la recherche était pour ainsi dire inexistante au Québec au début des années cinquante. Or, dans tous les pays industrialisés, elle est devenue un leitmotiv social, économique et politique, une clé du développement. Dans les universités, ce phénomène s'est caractérisé par une «inflation des 2° et 3° cycles», où tout nouveau programme n'est autorisé que s'il comporte un important volet de recherche.

L'IMPÉRIALISME DE LA RECHERCHE

Or, au nombre des tensions nouvelles qui assaillent le monde universitaire, trône l'antinomie entre la recher-



che et l'enseignement, qui est particulièrement sensible au 1^{er} cycle; à l'évidence, l'activité de recherche est centrée sur le chercheur alors que, dans l'enseignement, c'est l'étudiant-e qui importe. Contrairement au discours officiel, les liens entre la recherche et l'enseignement sont ténus; quant à l'intégration des étudiant-e-s de 2° et de 3° cycles aux projets de recherche, elle est loin d'être réalisée, surtout en sciences humaines. Ajoutons à cela que, pour tenir son bout dans un domaine où règne une féroce concurrence internationale, il n'existe pas de demi-mesure : le chercheur doit se consacrer tout entier à ses travaux, d'où l'illusion qu'un bon chercheur est nécessairement un bon professeur. De même, on ne saurait ignorer le caractère «impérialiste» de la recherche, qui impose un modèle dominant, celui des sciences naturelles et physiques, un modèle dont l'équation se résume à ceci dans l'opinion publique : chercheur = laboratoire.

LE JEU DES FORCES EXTÉRIEURES

Tel qu'il est entendu présentement au Québec, selon Guy Rocher, le concept de l'excellence provient de l'entreprise privée et des organismes subventionnaires, de forces extérieures à l'université donc, mais qui ont le pouvoir de dicter leurs critères et leurs priorités. Et cette tendance pourrait bien s'accentuer : «Il y a plus grave, de dire M. Rocher, c'est de voir les gouvernements compter de plus en plus sur le secteur privé pour financer la recherche universitaire. Il faut pourtant que l'État conserve le contrôle général de la recherche.» Autrement, le scénario est déjà écrit : seuls seront subventionnés les champs d'études proches des intérêts de l'entreprise.

Sur un autre plan, qui dit recherche ditégalement nouvelle hiérarchie de pouvoir; il est en effet dans la nature même de la recherche de distinguer «les bons et les moins bons, les subventionnés et les nonsubventionnés, les excellents et les autres», pour reprendre les mots de Guy Rocher. Est-ce à dire que les universités devraient se retirer de ce champ? Évidemment pas, car la recherche est si profondément enracinée dans notre société qu'elle est là pour durer; c'est d'ailleurs elle qui permet de dire du monde universitaire qu'il est le lieu des études supérieures, étant entendu que les universités contemporaines ne pouvent plus se limiter à transmettre la connaissance et qu'elles doivent aussi la créer.

UNE COMPTABILITÉ ÉTROITE

Va pour la recherche donc, mais une recherche affranchie des sciences naturelles et physiques, comme nous le notions précédemment, affranchie en particulier de cette comptabilité qui jauge la valeur d'un chercheur au nombre d'articles publiés dans les revues savantes, celles qui sont dotées d'un comité de

lecture. Aussi surprenant que cela puisse paraître, explique M. Rocher, il peut même être mal vu, pour un chercheur en sciences naturelles ou en sciences physiques, de publier des livres; seuls comptent les articles et même, de plus en plus, le nombre de fois où ces articles sont cités par d'autres chercheurs. «Cette méthode, note Guy Rocher, est inapplicable en sciences sociales, où nous publions encore des livres.» Elle est également inadéquate pour d'autres raisons : le physicien, par exemple, s'adresse à un cénacle de spécialistes alors que le public du sociologue, ce sont les citoyens; de plus, il est maintenant convenu que la langue des sciences naturelles et physiques est l'anglais, ce qui est proprement impensable en sciences sociales, dont l'approche est intimement liée aux caractéristiques nationales.

ÉLITISTE PAR NATURE

Si les universités, dotées de nombreux mécanismes de consultation, se révèlent dans l'ensemble plus démocratiques que les grandes bureaucraties privées et publiques, elles ne pratiquent la démocratie que jusqu'à un certain point; agir autrement serait contraire à leur nature même, qui est sélective, élitiste et hiérarchisante. Cela est d'ailleurs inévitable dès le moment où l'on attribue des notes aux étudiant-e-s. Et M. Rocher d'ajouter : «C'est même la culture universitaire qui a fait échec au projet québécois de démocratisation du système d'éducation; en imposant leurs critères de sélection, les universités ont grandement influé sur le collégial et même sur le secondaire.» En particulier dans les cégeps, les concentrations sont clairement hiérarchisées, le système est stratifié et rigide, et l'idée de favoriser la mobilité des élèves n'a pu se réaliser.

DES SPÉCIALISTES IGNORANTS

Si les universités entendent défendre les valeurs démocratiques dans la société, elles devront donc en priorité revoir leurs critères de sélection. «Il faudrait, dit Guy Rocher, exiger des médecins qu'ils suivent des cours en sciences sociales et en art, des ingénieurs qu'ils aient une formation en esthétique et en administration, et des avocats qu'ils possèdent de solides connaissances en sciences naturelles. Le système actuel, qui semble instaurer une sélection par le haut, contribue en réalité à former des spécialistes ignorants de l'univers qui les entoure. Forts d'une formation générale adéquate, les

diplômés seraient mieux préparés à fonctionner dans leur vie professionnelle; du même coup serait corrigée la fausse hiérarchie des connaissances au collégial.» Dans ces grands débats sur la recherche et les critères d'admission, ou sur d'autres questions comme la qualité des laboratoires et des bibliothèques, M. Rocher constate et déplore la faible contribution des étudiant-e-s.

UNE CULTURE INFIRME

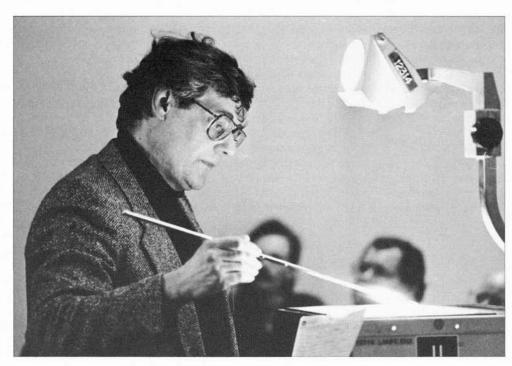
Cela dit, il faut se rappeler que la crise des universités n'est pas limitée au Québec et qu'elle s'inscrit dans une crise globale de notre civilisation. Certes, pour reprendre les mots de M. Rocher, «l'université est l'un des seuls endroits où l'on respecte l'intelligence et le travail bien fait», mais il faut tout de même se demander que lest notre projet de culture universitaire: «L'idéologie dominante, dit-il, fait en sorte que nous diffusons une culture infirme, fondée sur l'enseignement spécialisé et surspécialisé, une culture construite sur le modèle du doctorat et non du baccalauréat.»

Les universités font également erreur en prétendant qu'il appartient exclusivement aux ordres inférieurs d'enseignement de dispenser la formation générale et fondamentale. Guy Rocher constate: «L'étudiant n'est pas un être achevé; le savoir a son centre partout, sa circonférence nulle part, et il doit s'étendre dans toutes les directions, car c'est là le principe même de la culture générale.»

Aussi M. Rocher fait-il sien le Programme de collège de l'Université Harvard, qui comporte les cinq points suivants : l'approfondissement de l'un ou l'autre des champs de connaissances; l'éveil des étudiant-e-s aux voies de la connaissance, c'est-à-dire à la méthode; la capacité de penser et l'écrire clairement; la compréhension des problèmes éthiques qui se posent dans la société ainsi que l'affran-chissement du provincialisme par le contact avec d'autres cultures.

Quant à la croyance très répandue voulant que les étudiant-e-s d'aujourd'hui ne sachent pas raisonner, M. Rocher la prend avec un grain de sel. Peut-être est-ce fondé, dit-il, mais il faut également se rappeler que, hors de leur spécialité, l'on trouve bien des professeur-e-s, des juges, des hommes politiques et des scientifiques qui disent des stupidités dès qu'ils ouvrent la bouche. «L'essentiel de la réflexion, conclut-il, c'est de comprendre qu'on n'avait pas compris, c'est la remise en question incessante du passé.»

Une aiguille dans une botte de foin



M. André D. Bandrauk, professeur de chimie à l'Université de Sherbrooke, partivcipait au colloque sur l'épistémologie et la critique sociale des sciences à l'U. de M.

ne voix débitait un texte sur un ton monocorde : constructivisme réaliste ou constructivisme platonicien? Le dogmatisme, le scepticisme radical et le scepticisme raisonné... Le tourbillon des incompréhensions m'emportait et je sombrais dans la confusion : j'assistais au colloque sur l'épistémologie et la critique sociale des sciences, les 18 et 19 janvier dernier.

Mon malaise n'avait rien de surprenant puisque ce genre de rencontre s'adresse à des spécialistes. Ils se comprennententre eux et se relancent avec aisance. Au surplus, à ses confrères, le participant au colloque doit en mettre plein la vue pour épater la galerie et se tailler un place au sein de l'intelligentsia. Du même coup, le niveau de langage s'élève et le profane traîne loin derrière.

En conséquence, comment pourraisje rapporter fidèlement les échanges auxquels j'ai assisté? Comment aurait-il pu en être autrement? Cela nous renvoie à l'éternel problème de la transmission du savoir par les médias et à la formation des journalistes. Bref...

Je ne suis pas le premier à m'insurger contre les jargons des spécialistes. C'est bien connu, ces rassemblements restent imperméables à la vulgarisation, donc au partage des connaissances et des idées. Ce qui est contraire au but même de l'exercice.

J'ai quand même pu constater que, chez les philosophes de l'épistémologie, la définition de la science et de l'approche scientifique reste un sujet controversé. Puisque ces philosophes réfléchissent aux fondements et au développement des sciences, l'addition de leurs divergences construit une sorte de tour de Babel.

LUEUR MÉTALLIQUE DANS LA PAILLE

Par ailleurs, amateurs de parasciences (parapsychologie et autres), réjouissez-vous, car un des ateliers traitait de ce sujet. J'y ai assisté à une performance oratoire de M. André D. Bandrauk. Ce professeur de chimie à l'Université de Sherbrooke nous a expliqué la théorie du chaos. Cette théorie mathématique montre comment un événement survenant à l'échelle atomique devient totalement imprévisible lorsqu'il a lieu dans un milieu complexe.

En effet, malgré la précision et la capacité de calcul des superordinateurs, on ne peut prédire le comportement d'une particule microscopique, forcément en-

JEAN-CLAUDE SABOURIN

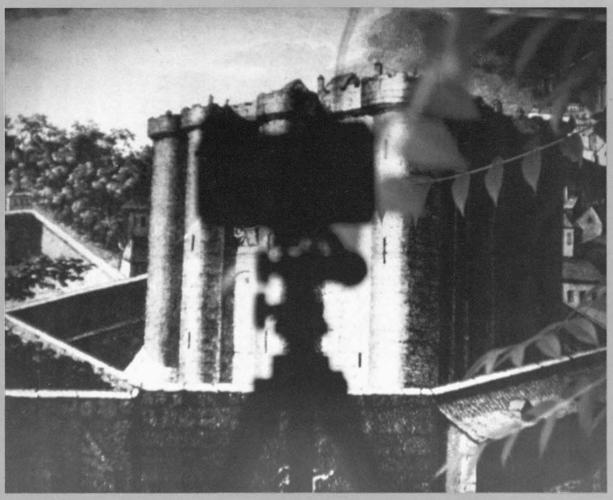
tourée d'une infinité d'autres particules qui l'influencent. C'est le cas de toutes les particules atomiques, et peut-être même des astres, qui se déplacent dans l'espace et qui subissent l'influence des autres étoiles.

Par surcroît, cette imprécision est inhérente à l'opération mathématique qui sert à calculer le comportement d'une particule. Lorsque cette opération englobe une grande quantité de données, elle produit un ensemble infini de résultats, dont les valeurs sont extrêmement rapprochées les unes des autres. Ainsi, si un scientifique calcule plusieurs fois la trajectoire d'une même particule atomique, il risque d'arriver chaque fois à un résultat différent.

Or, si on trace un parallèle entre ce qui se passe à l'échelle microscopique et les événements à l'échelle humaine, bien que M. Bandrauk nous le déconseille fortement, l'on peut affirmer que les événements d'une vie sont imprévisibles puisqu'une infinité de facteurs entrent en cause.

Par conséquent, faisons preuve d'un scepticisme modéré et affirmons que la prémonition semble impossible; accrochons-nous plutôt au réalisme romantique : le hasard fait bien les choses.

réinventer le discours et l'imagerie de l'art



Cette oeuvre de Serge Tousignant intitulée 1789-1989, une image pour la révolution. figurait à l'exposition Pratiques à l'U. de M.

Relativement peu de membres de la communauté universitaire se doutent même de leur existence; et pour cause, ils logent dans l'excentrique pavillon Mont-Royal, loin des regards du campus, à l'ombre de la montagne et du parc Jeanne-Mance. Souvent, ils se sont amenés avec une formation en histoire de l'art, en études cinématographiques, en aménagement, en architecture, voire en musique ou en informatique; un certain nombre ont également été admis d'après leurs réalisations antérieures. Tous et toutes se livrent à une même passion : pousser plus loin le discours et l'imagerie de l'art, sonder les profondeurs des arts plastiques et mettre la main à la pâte des œuvres à faire.

CLAUDE GARON



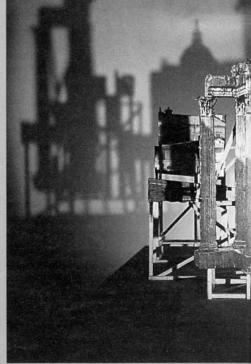
ous deux professeurs - les seuls pour l'instant dans ce programme «légèrement contingenté» de sujet mineur, qui accueille de 60 à 80 étudiante-s -, Pierre Granche et Serge Tousignant ont une notoriété certaine dans le monde québécois des arts visuels : le premier pour ses sculptures, le second pour ses travaux dans les arts photographiques. Mais ils n'étaient pas les seuls noms connus, ou qui commencent à l'être, sur l'affiche de l'exposition qui a marqué l'automne dernier le 25° anniversaire du Département d'histoire de l'art de l'Université de Montréal. Les Françoise Tounissoux, Guy Pellerin, Peter Krausz, Jacek Jarnuskiewicz, Yvon Cozic, Gilles Mihalcean, Laurent Pilon, Michel Gaboury et Alain Laframboise ont en commun d'avoir une pratique artistique reconnue et de donner des cours aux étudiant-e-s de ce programme. Quant aux autres, qui étaient également de l'exposition collective - Michel Daigneault, Jacques Desrosiers, Marie-Josée Lafortune, Louis-Paul Lemieux et Michel Saulnier -, il s'agit d'anciens étudiant-e-s aujourd'hui diplômés, dont la carrière semble bien amorcée.

OUI, L'ON PEUT FAIRE CARRIERE

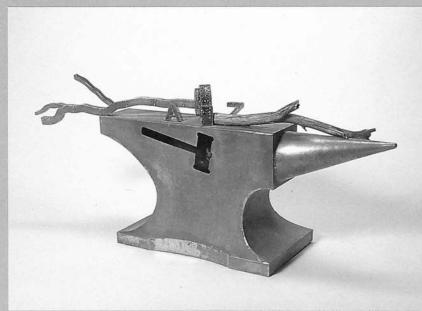
Il va de soi que tous les diplômé-e-s en arts plastiques ne sont pas destinés à de grandes carrières d'artistes, et tel n'est pas nécessairement leur objectif. Nombre d'entre eux combineront cette formation avec un programme de sujet majeur en histoire de l'art ou en études cinématographiques pour composer un baccalauréat spécialisé en arts visuels, ce qui ouvre la porte à des études de maîtrise et de doctorat. D'autres seront engagés par des musées, des maisons de la culture ou des galeries d'art, où ils rempliront des tâches de recherchiste, d'animateur et de critique.

Une oeuvre d'Alain Laframboise.





Séquence historique de Jacek Jarnuskiewicz.





UN PROGRAMME DE SUJET MAJEUR

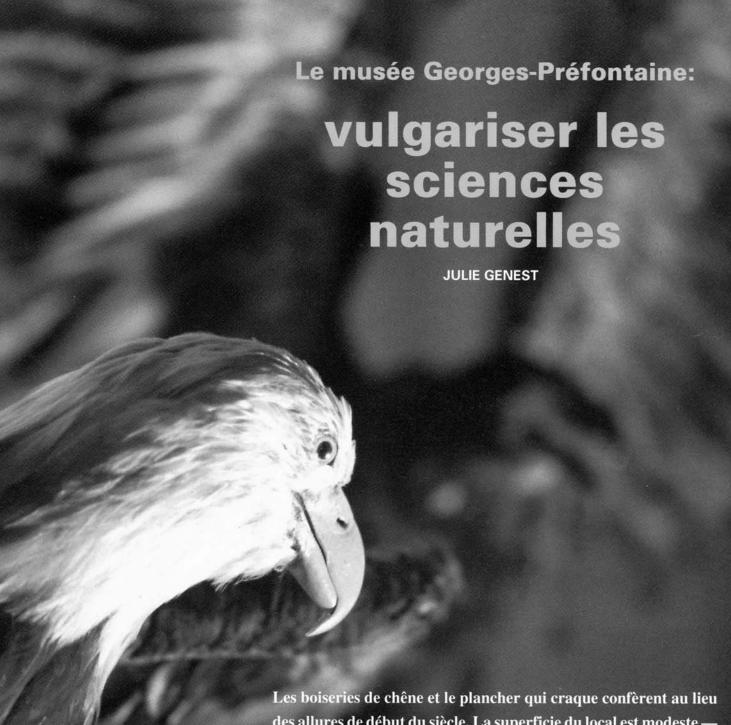
Il faut croire que cette philosophie n'est pas dénuée de bon sens et d'intérêt puisque, au terme de longues études, l'U. de M. en est à la dernière phase d'approbation d'un programme de sujet majeur en arts plastiques, qui pourrait débuter en septembre 1992. Un poste de professeur sera ajouté et, surtout, les étudiant-e-s inscrits au programme auront la possibilité de pousser plus loin leur exploration. Cet intérêt accru, toujours selon M. Tousignant, pourrait d'ailleurs comporter un effet bénéfique sur la diplomation.

DES EXPOSITIONS

D'ici là, les étudiant-e-s du programme continueront à témoigner de leurs réalisations en participant à la grande exposition de fin d'année, qui se tient à la fin d'avril ou au début de mai. L'ancien gymnase du pavillon est alors transformé en une galerie éclectique où se côtoient, pour le grand plaisir de l'œil et de l'esprit, des peintures, dessins, sculptures, photographies, installations, estampes, vidéos et travaux d'art assistés par ordinateur. Là se dessinent probablement les tendances de l'art contemporain de demain, un domaine certes difficile d'accès pour le profane, mais qui n'en constitue pas moins l'illustration d'un défi sans cesse renouvelé : pousser plus loin l'imaginaire humain et la recherche du sens.

À cette grande activité annuelle s'en est ajoutée une autre depuis trois ans. Dans la première semaine du trimestre d'hiver, les étudiant-e-s inscrits dans les ateliers photographiques d'images manipulées et de procédés contemporains de reproduction affichent leurs travaux. Les professeurs attachés au programme projettent également d'organiser un autre événement annuel, une exposition qui se tiendrait au début du trimestre d'automne et qui pourrait regrouper des travaux des professeur-e-s et d'anciens étudiant-e-s. Toutes ces activités sont bien sûr largement ouvertes au public.

Est-ce dû au fait que leur pavillon est situé à quelques kilomètres du campus ou, qu'étant peu nombreux des liens étroits se tissent plus rapidement? Doit-on plutôt attribuer ce phénomène à une clientèle dont l'imagination est particulièrement fertile? Le fait est, comme l'a relevé M. Tousignant, que le groupe des arts plastiques semble baigner dans une ambiance studieuse et harmonieuse. Est-ce bien de cela qu'il s'agit? Il m'a toujours semblé — les locaux de l'AGEEFEP sont situés dans le même pavillon — que s'exhale de ces gens un séduisant parfum de non-conformisme.



Les boiseries de chêne et le plancher qui craque confèrent au lieu des allures de début du siècle. La superficie du local est modeste — 137,5 mètres carrés —, mais un si petit contenant n'enlève rien à la richesse du contenu. Le musée Georges-Préfontaine de la Société de biologie de Montréal abrite en effet une collection d'animaux et de fossiles qui joue un rôle non négligeable dans la vulgarisation scientifique et la connaissance de la nature. C'est aussi un outil pédagogique très utile, car, si le musée est ouvert au public, il est régulièrement fréquenté par les élèves de l'élémentaire, qui y acquièrent un apprentissage de base en sciences naturelles.



rotéger, c'est d'abord aimer et comprendre. Il s'agit du sentier le plus élémentaire vers la conscience environnementale.» Cette réflexion, la Société de biologie de Montréal (SBM) en a fait sa philosophie depuis sa fondation en 1922. À l'origine, ce regroupement de professionnels en biologie était un lieu de discussion et d'études scientifiques alors qu'aujourd'hui la SBM est davantage vouée à la vulgarisation scientifique et à l'immersion dans la nature. Pour ce faire, ses animateurs et animatrices guident les initiés et les amateurs en excursion pour y observer, interpréter et photographier la nature.

L'autre volet de l'action de la Société est l'organisation d'expositions au musée Georges-Préfontaine, qui tient son nom d'un ancien et réputé professeur de l'Institut de zoologie de l'Université de Montréal. Depuis 1987, la collection d'animaux et de fossiles fait l'objet d'expositions thématiques : Les animaux d'hier et d'aujourd'hui (1987-1988), Les petits des animaux (1988-1989), La bête et le froid (1989-1990) et, depuis le 15 août dernier, Les animaux malades du Saint-Laurent, qui porte sur la pollution du fleuve Saint-Laurent et sur ses répercussions sur la faune.

Notons également que la SBM est affiliée au Département de biologie de l'U. de M., qui met à sa disposition des locaux dans le pavillon Strathcona, situé au 520, chemin de la Côte-Sainte-Catherine.

DES COMMUNICATEURS EFFICACES

Ni médecins ni spécialistes de l'envi-

ronnement, les naturalistes se définissent avant tout comme de bons vulgarisateurs, des communicateurs efficaces. «Je crois que la transmission des connaissances est de toute première importance. Un naturaliste est une personne-ressource polyvalente qui, en expliquant des phénomènes naturels simples, sensibilise les gens à comprendre pourquoi les choses sont telles qu'elles sont», de dire Marie-Claude Morin, naturaliste au musée.

L'appellation «naturaliste» n'est d'ailleurs pas un titre officiel, et il n'existe aucune association professionnelle de naturalistes. En fait, n'importe quel amateur de nature ou d'écologie qui maîtrise bien un ou plusieurs sujets - et qui surtout sait en faire profiter les autres par une transmission adéquate de son savoir — peut fort bien se dire naturaliste. Cela dit, la plupart des gens qui gagnent leur

donc pas de décrire le paysage, mais plutôt d'expliquer pourquoi il y a là une érablière ou une prairie et non une forêt tropicale.»

Lorsque les membres d'un même groupe ont un niveau différent de connaissances - ce que révèlent les questions posées —, le naturaliste doit s'ajuster au plus bas dénominateur commun et ne pas multiplier les messages. Même si la randonnée comporte un caractère éducatif indéniable, le groupe de touristes de culture urbaine est d'abord à la recherche de divertissement; une version plus didactique est évidemment possible lorsqu'il s'agit de groupes d'élèves.

Les activités au musée avec des enfants âgés de 6 à 12 ans réservent souvent des surprises. Répondre aux questions de toutes sortes requiert un talent d'improvisation. Les enfants (les adultes



vie comme naturalistes-interprètes ont une formation de base en géologie, en géographie ou en biologie. Ceux qui pratiquent activement se trouvent dans des centres d'interprétation comme les réserves naturelles, les parcs nationaux et les musées.

La clientèle est évidemment fort variée et va du groupe de touristes qui n'ont qu'une connaissance très élémentaire de la nature au groupe d'écolos passionnés en passant par les élèves du primaire et du secondaire. Selon Marie-Claude Morin, il importe que le naturaliste cherche les éléments intéressants pour un groupe donné. «L'essentiel du message, explique-telle, doit situer l'organisme vivant dans son milieu et expliquer son interaction avec les autres organismes. Il ne s'agit

aussi, avouons-le) seront toujours sensibles au concept de la «pauvre petite bête». Ils iront même jusqu'à demander: «C'est vous qui avez tué ces animaux empaillés?» À cela, Marie-Claude répond la vérité, à savoir que ces animaux sont morts de vieillesse ou qu'ils ont été tués par des chasseurs. «Pourtant, dit-elle, ces mêmes enfants tueront un moustique ou une araignée, qui sont tous deux des animaux.»

Les êtres humains sont sans doute tous capables de comprendre ce qui évolue autour d'eux; au-delà de la sensiblerie, il y a une vraie sensibilité qui doit être interpellée de la bonne façon. Car personne n'aime se faire la leçon... Enfin, ceux qui voudraient en savoir davantage sur le musée Georges-Préfontaine n'ont qu'à composer le 277-9864. ■



«La cotisation étudiante aux Services aux étudiants est gelée depuis 1976 et, sans les revenus externes que nous avons générés, qui sont passés de 1 million à plus de 3 036 000 \$ en 1989-1990, nous n'aurions pu maintenir ni la qualité ni l'accessibilité de nos services. Il est maintenant indispensable pour la survie même de toutes les unités des SAE de trouver de nouvelles sources de revenus ou de bonifier celles déjà existantes.»

Dans un document de décembre 1990 intitulé Bilan 1989-1990 et perspectives, le directeur des Services aux étudiants. M. Yves Therrien, sonnait lui-même l'alarme face aux graves difficultés financières qui pointent à l'horizon. Même en limitant de façon draconienne la croissance des dépenses, voire l'accès aux services, les SAE prévoient terminer l'exercice financier en cours avec un déficit de l'ordre de 300 000 \$ sur un budget qui dépasse les huit millions de dollars. Si aucune mesure n'est prise, tout indique que l'équilibre budgétaire sera tout aussi impossible à atteindre dans les prochaines années.

CLAUDE GARON

UNE SITUATION NOUVELLE

Le cul-de-sac actuel est une situation nouvelle pour les SAE. Tout au long des années quatre-vingt, jusqu'en 1988 pour être plus précis, les opérations financières de ces services se soldaient par un excédent de revenus par rapport aux dépenses; le surplus accumulé atteignait même 1,2 million de dollars à la fin de l'année 1988-1989. Elle-même aux prises avec d'énormes besoins financiers, l'Université s'est tout simplement emparée de cette somme pour l'affecter à d'autres fins. Cette décision, est-il besoin de le dire, a clairement démontré les limites très étroites de l'autonomie dont jouissent en principe les étudiant-e-s dans l'administration de ces services.

L'Université eût-elle laissé cette somme dans les coffres des SAE, ceux-ci se seraient tout de même retrouvés dans un cul-de-sac financier dans quelques années. L'équation est en effet fort simple : d'une part, les SAE font face à une augmentation marquée de la demande de services depuis plusieurs années ainsi qu'à une croissance annuelle des dépenses incompressibles liées aux conventions collectives du personnel et à la gestion des locaux; d'autre part, le mode de financement des services ne lui laisse espérer aucune augmentation de revenus significative.

LE FINANCEMENT DES SAE

C'est que le mode de financement actuel n'offre pas de solution miracle. En vertu de ce système, les cotisations étudiantes versées aux SAE — qui sont de 4 \$ par unité de cours depuis 1976 avec un plafond de 51,50 \$ par trimestre comptent pour 38 % des revenus; le ministère de l'Enseignement supérieur et de la science (MESS) verse une subvention équivalente à 23,6 % du total alors que le service des sports, le CEPSUM, fournit 30,2 % des revenus. Tous les autres services réunis comptent pour moins de 10 % des entrées de fonds.

Dans le contexte économique et budgétaire actuel, ce serait faire preuve d'un grand optimisme que d'espérer une augmentation de la subvention du MESS. Pas de lueur d'espoir non plus du côté du CEPSUM, qui a atteint sa capacité maximale d'utilisation et qui ne peut donc attirer une clientèle plus nombreuse. En serait-on réduits à ce cruel dilemme : majorer la cotisation étudiante ou restreindre davantage l'accès aux services, voire en abolir certains jugés moins prioritaires? La politique de l'accès limité aux services (voir le texte Le SOCP refoule des centaines d'étudiants!) paraît quelque peu absurde : comment justifier que les étudiant-e-s soient privés des services qu'ils financent de leur poche? Et si jamais des services étaient abolis, comme le notait M. Therrien, il faut se rappeler que les conventions collectives garantissent la sécurité d'emploi du personnel.

Compte tenu de tous ces facteurs, la tentation est grande de voir dans une hausse de la cotisation étudiante la panacée aux maux des SAE. Pour un, le directeur des Services aux étudiants ne cache pas qu'il préconise une telle mesure depuis plusieurs années. Mais est-ce bien là la seule voie, une voie qui comporte l'inconvénient majeur d'être peu populaire

Un cruel dilemme: majorer la cotisation étudiante ou restreidre davantage l'accès aux services.

auprès des étudiant-e-s, qui subissent déjà ces années-ci de fortes hausses des droits de scolarité?

L'INJUSTICE DES ÉCOLES AFFILIEES

Non, ce n'est pas la seule, comme l'ont compris les deux associations étudiantes officiellement accréditées, l'AGEEFEP et la FAECUM. Au début de février, cette dernière a braqué l'artillerie du journal Continuum contre une entente jugée inique, qui, depuis 1977, permet à l'École des Hautes Études Commerciales et à l'École Polytechnique de conserver la subvention du MESS aux SAE, une somme évaluée au bas mot à 600 000 \$ par année pour les deux établissements. Ceux-ci utilisent bien sûr cet argent pour financer leurs propres services aux étudiants. Or, et c'est là que le bât blesse, la clientèle de ces deux établissements conserve tout de même l'accès sans restriction aux SAE de l'Université.

L'on ignore ce qui s'est passé depuis, mais à la mi-février, dans un éditorial au titre quelque peu irrévérencieux — Les poules de la grande tour —, Continuum nous apprenait que le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, M. René Simard, également responsable du dossier des SAE, n'entendait pas forcer la main des deux écoles affiliées. Et le journal de vouer M. Simard aux gémonies pour avoir dit qu'il était disposé à autoriser une hausse de la cotisation étudiante.

L'AGEEFEP: UNE APPROCHE GLOBALE

Tout en étant d'accord avec avec la FAECUM sur la question des écoles affiliées, l'AGEEFEP a toujours vécu le problème des SAE comme une épine au pied, et pas seulement pour des raisons financières. Aussi répète-t-elle depuis plusieurs années que ces services, conçus dans les années soixante et reconduits depuis lors sans modification majeure, ne répondent pas aux besoins de la clientèle variée — notamment celle de l'éducation permanente - qui fréquente aujourd'hui l'Université.

La seule étude qui ait jamais été produite sur cette question a démontré que seulement 4 % des étudiant-e-s de la FEP utilisent des services qu'ils financent à

raison de 4 \$ par unité de cours comme tous les autres étudiant-e-s. Certes, la nature de la clientèle, qui passe moins de temps sur le campus que les étudiant-e-s à temps plein, explique en partie ce faible taux d'utilisation. L'AGEEFEP reste cependant persuadée que des services revus à la lumière des besoins de la clientèle trouveraient davantage preneurs.

POUR UNE COMMISSION D'ÉTUDE

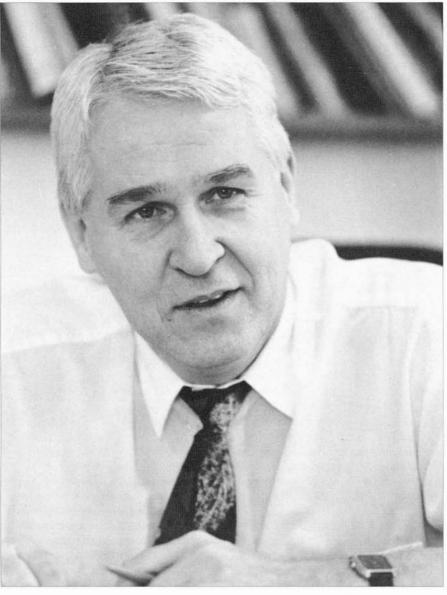
Le Conseil de direction élargi de l'AGEEFEP, qui s'est réuni le 18 novembre dernier, a donc à nouveau passé au crible tout le dossier. L'iniquité de l'entente entre l'Université et les écoles affiliées ainsi que le cul-de-sac financier appréhendé aux SAE étaient bien sûr à l'ordre du jour des délibérations. Les participants se sont également posé quelques autres questions : dans un contexte de financement raréfié, les SAE ont-ils le moyen de s'offrir de très coûteux services de santé, qui doublent en quelque sorte ce qu'offre gratuitement l'État dans le réseau public, notamment dans les CLSC? Les SAE étant utilisés par les étudiant-e-s, mais aussi par les différentes catégories de personnel de l'Université et des gens de l'extérieur, chacun fournit-il sa juste part de financement? Faut-il revoir les clauses des conventions collectives qui accordent des privilèges au personnel de l'Université quant à l'accès à ces ser-

L'AGEEFEP ne prétend pas disposer des réponses à toutes ces questions. Aussi souhaite-t-elle, en collaboration avec la FAECUM si possible, créer une commission d'étude qui scruterait en profondeur les points suivants : l'évolution prévisible des revenus et des dépenses, le financement des SAE, la contribution de chacun des groupes d'utilisateurs, l'évaluation de la pertinence des services actuels, la définition des besoins qui ont émergé au cours des dernières décennies ainsi que l'autonomie des étudiants dans la gestion des services.

Sur ce dernier point, il est manifeste que la récupération par l'Université du surplus budgétaire de 1,2 million de dollars, en 1989, a complètement dégonflé le mythe de l'autonomie étudiante en matière de gestion des SAE. Si autonomie il y a, elle ne s'exerce qu'à travers des détails ou des questions d'administration courante. Qui tient le compte de banque détient le pouvoir. Or, pour toutes les questions financières, c'est dans la Tour que ça se décide. ■

VIE ÉTUDIANTE

Le SOCP refoule des centaines d'étudiants!



Directeur du SOCP et lui-même psychologue, M. Claude Pratte considère que la situation est cruciale et qu'elle dégénérera en marasme si aucune mesure corrective n'est mise en oeuvre.

En seulement sept semaines, du 24 septembre au 5 novembre dernier, le Service d'orientation et de consultation psychologique (SOCP) de l'Université de Montréal a dû refuser 568 demandes de services — 406 en orientation et 162 en consultation psychologique — faute d'argent, de personnel et de locaux adéquats. Le refoulement de cette clientèle confirme ce que d'aucuns craignent depuis plusieurs mois : les Services aux étudiants affrontent une telle crise financière qu'il faudra soit limiter davantage l'accès aux services, soit trouver de nouvelles sources de revenus. D'ici là, des centaines d'étudiant-e-s, voire des milliers, risquent d'être privés de services pour lesquels ils paient pourtant 4 \$ par unité.

ême en tenant compte qu'un certain nombre d'étudiant-e-s ont pu se présenter deux fois au SOCP au cours de ces sept semaines, il reste qu'un minimum de 250 à 300 personnes se sont retrouvées Gros-Jean comme devant après qu'on leur eut fermé la porte. Traduits sur une base annuelle, ces chiffres deviennent proprement inacceptables.

PROCHE DU MARASME

Directeur du SOCP et lui-même psychologue, M. Claude Pratte considère que la situation actuelle est cruciale et qu'elle dégénérera en marasme si aucune mesure corrective n'est mise en œuvre. Essentiellement, le service fait face à une pénurie de locaux et de personnel professionnel, et cela depuis plusieurs années, alors que la demande ne cesse d'augmenter. «Au minimum, de dire M. Pratte, nous aurions besoin de quatre ou

CLAUDE GARON

cinq locaux supplémentaires et, bien sûr, de personnel pour y œuvrer.»

M. Pratte n'est d'ailleurs pas le seul à faire ce constat. Dans un document de décembre 1990 intitulé Bilan 1989-1990 et perspectives, le directeur des SAE, M. Yves Therrien, notait une augmentation générale de la demande pour l'ensemble des services et particulièrement au SOCP: «Le secteur le plus touché par cette augmentation de clientèle demeure le Service d'orientation et de consultation psychologique, qui, à lui seul, a connu une augmentation de plus de 40 % au cours des dernières années.» Et il ajoutait plus loin : «Dans le cadre du budget actuel, nous devrons offrir 3 000 consultations psychologiques et d'orientation de moins que l'an dernier. En information scolaire et professionnelle, nous réduirons l'accès à nos locaux et à nos lignes téléphoniques si nous sommes trop débordés.» C'est bel et bien ce qui se produit.

SÉVERES RESTRICTIONS BUDGÉTAIRES

Un tel scénario n'a d'ailleurs rien d'étonnant, comme l'expliquent les quelques chiffres suivants. Au cours de l'année financière 1989-1990, les prévisions budgétaires limitaient les dépenses du SOCP à 889 000 \$; en réalité, celles-ci se sont élevées à 1 010 000 \$, d'où un déficit de 121 000 \$. Or, pour l'année en cours, qui se terminera le 31 mai prochain, les prévisions de dépenses du service ont été limitées à 933 000 \$, soit 150 000 \$ de moins que le budget réclamé et même 77 000 \$ de moins que ce qui a été effectivement dépensé l'an dernier. Compte tenu d'une inévitable croissance des dépenses incompressibles et de l'augmentation de la demande, le SOCP est pour ainsi dire invité à résoudre la quadrature du cercle. «Face aux autorités de l'Université, de dire M. Pratte, je suis sur la corde raide, car j'aurai certainement un déficit au 31 mai 1991. Même si on nous avait accordé les 150 000 \$ que nous réclamions, il n'est pas sûr que nous aurions pu répondre entièrement à la demande : cette somme était pour nous un minimum.»

DES BESOINS NOUVEAUX

C'est que les besoins pour ce type de service sont non seulement plus nombreux mais surtout nouveaux et diversifiés, à l'image même de la clientèle variée qui fréquente aujourd'hui les universités. M. Pratte signale à ce propos le phénomène de l'arrivée à l'université de la première génération d'étudiant-e-s issus des familles éclatées, susceptibles d'éprouver des problèmes particuliers, l'incertitude qui pèse sur l'orientation des jeunes dans le contexte de la mondialisation des marchés et de la difficulté à accéder au monde du travail ou encore l'augmentation de la clientèle des adultes désireuse de retourner aux études.

Les Services aux étudiants ont certes tous leur raison d'être, mais le sens commun nous dicte que, dans une université, les questions relatives à l'orientation et au soutien psychologique devraient constituer une priorité. Parce qu'elles touchent très directement à la personne, parce que les conséquences d'une politique de la porte fermée sont de

nature à gâcher des vies. Le sens commun n'est d'ailleurs pas le seul à dire cela. Pour le 20° anniversaire des SAE l'an dernier, un sondage a été réalisé auprès des cégépiens — la future clientèle des universités — pour connaître leurs attentes. Trois priorités ont été retenues : l'orientation, la consultation personnelle et l'aide à l'apprentissage. Ce dernier service est relativement nouveau dans l'ordre universitaire et il s'impose en raison du grand nombre d'étudiant-e-s qui sont suffisamment intelligents pour mener à terme des études universitaires, mais qui éprouvent des difficultés scolaires en raison de mauvaises méthodes de travail.

UNE POLITIQUE DOUTEUSE

D'un point de vue global, M. Pratte ne croit pas qu'il soit de très bonne politique pour une société de rogner sur de tels services, ceux d'orientation notamment. «En moyenne, rappelle-t-il, une consultation au SOCP coûte 50 \$ alors que l'État débourse environ 9 000 \$ par année par étudiant.» On peut dès lors imaginer le coût social de ces nombreux étudiant-e-s mal orientés qui tâtonnent un an ou deux dans d'autres programmes avant de trouver la voie qui leur convient vraiment.

Enfin, I'on devine que la situation présente du SOCP n'est pas sans influer sur le moral des troupes. Pour des gens dont le travail appelle une conscience et une empathie aiguës devant l'angoisse des autres, il n'est certainement pas facile de répondre : «Désolés, nous n'avons pas le temps!»

VENTE D'ORDINATEURS **MAGITRONIC ET SES ACCESSOIRES**

RABAIS DE 7% POUR TOUS LES MEMBRES DE L'AGEEFEP

80286

12,16 ET 20 Mhz 1 MB à 4MB

80386-SX 12,16 et 20 Mhz 1 MB à 8 Mb

80386 / 486 20,35 et 33 Mhz 1 MB à plus de 16 MB

Accès Mémoire sans Attente

- 8 fentes d'expansion
- Support pour Processeur Mathématique
- Contrôleur IDE pour disques Durs / Souples
- Lecteur 1.2 MB 5,25" / ou 1.44 MB 3.5"
- Port Série
- Parallèle et Jeux
- Alimentation 200 Watt
- Clavier 101 touches

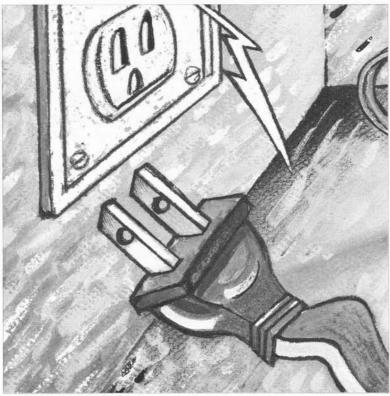
Energie contrôle

5608 De Salaberry, Suite 104 Montréal (Québec), H4J 1J7 Tél.: (514) 335-4194 FAX: (514) 335-6119

VIE ÉTUDIANTE

Cette année, à l'U. de M., nombre d'étudiants flirteront avec le suicide!

GILLES TRUDEAU



De tous les groupes de jeunes, ce sont les étudiant-e-s qui sont les plus susceptibles de «se débrancher».

ILLUSTRATION : HÉLÊNE BOULIANE

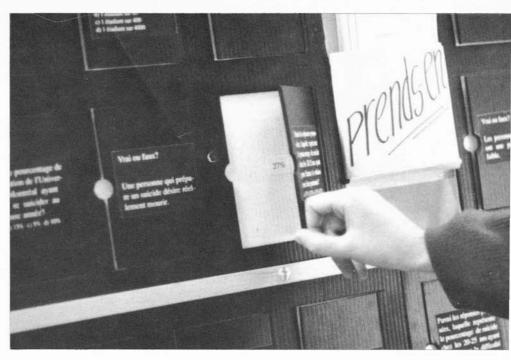
Au cours de l'année 1984-1985, 2,5 % des étudiant-e-s inscrits à temps plein à l'U. de M. auraient commis une tentative de suicide et 8,3 % auraient sérieusement songé à attenter à leur vie. Cela signifie que, sur les 17 279 étudi-ant-e-s inscrits cette année-là, 432 ont tenté de se suicider et 1 434 autres y ont son-gé sérieusement. Six ans plus tard, tout indique que la situation n'a pas changé.

elon Monique Morval, docteure en psychologie et coauteure, avec Monique Bouchard, d'une étude publiée en 1987 et intitulée Enquête sur le vécu des étudiants et les comportements suicidaires à l'Université de Montréal, le phénomène revêt la même ampleur aux États-Unis et en Europe, car «les étudiants ont plus d'idées suicidaires que les autres jeunes du même âge, plus même que ceux qui sont chômeurs ou bénéficiaires de l'aide sociale».

LE STRESS, TOUJOURS LE STRESS

À quoi attribuer ce phénomène? Des auteurs cités dans l'étude réalisée à l'U. de M. nous mettent sur une piste intéressante. Selon ces chercheurs (Evans et coll.), le milieu universitaire serait l'un des plus stressants qui soit. Non seulement est-il difficile d'y être admis, mais en plus, une fois accepté, l'étudiant-e doit y déployer des efforts très importants pour s'y maintenir et performer. Selon les mêmes auteurs, les personnes arriveraient également avec leurs propres attitudes génératrices de stress, notamment avec un fort besoin de succès qui augmenterait leur stress à un niveau tel qu'il pourrait déclencher des idées suicidaires. La baisse de stress pendant l'été chasserait les idées suicidaires. Cette constatation est corroborée par l'étude de

Le stand itinérant du SOCP renseigne les étudiant-e-s sur les conditions aui favorisent les idées suicidaires.



l'U. de M., qui situe la pointe des idées suicidaires en janvier; la plupart des tentatives de suicide auraient lieu entre novembre et mars. Selon Mmc Morval, plusieurs éléments concourraient à une accumulation de stress et, partant, à la naissance d'idées suicidaires. Les suicidaires vivraient donc plus d'événements stressants que les non-suicidaires.

NE PAS ÊTRE À LA HAUTEUR

Les étudiant-e-s suicidaires définissent eux-mêmes les principaux facteurs de stress : la crainte de ne pas être à la hauteur, l'insatisfaction par rapport aux études, les difficultés financières, la solitude, la maladie du père, de la mère ou d'une personne proche, une rupture amoureuse et le surmenage. D'autres études démontrent qu'une exposition à un haut niveau de stress, conjuguée à l'occurrence d'événements critiques pendant une période donnée, prédispose la personne à manifester des comportements suicidaires. Les mêmes auteurs constatent d'ailleurs que «les patients hospitalisés à la suite d'une tentative de suicide ont connu quatre fois plus d'événements stressants que les sujets de la population "normale" et une fois et demi plus que les patients dépressifs» (Paykel, Prusoff et Myer, 1975; Cochrane et Robertson, 1975).

UNE CHARGE DE TRAVAIL TROP IMPORTANTE?

Toujours selon l'étude de l'Université de Montréal, les suicidaires occupent souvent un emploi à temps partiel en plus d'étudier à temps plein, ce qui augmenterait leur charge de travail et pourrait constituer un facteur de stress supplémentaire. Enfin, le groupe des suicidaires éprouverait plus de difficultés à combler un retard dans les travaux universitaires.

Un des auteurs cités dans le document de l'U. de M. (Knott) en arrive à la conclusion que trois facteurs prédisposants ou événements critiques permettent de décrire le risque suicidaire : l'isolement social et psychologique, la perte d'un parent avant l'adolescence ainsi que des relations interpersonnelles peu satisfaisantes doublées d'un environnement d'études compétitif.

Du point de vue statistique, l'étude de l'U. de M. a révélé que la moyenne d'âge des suicidaires est de 23,2 ans. Parmi eux, 31,2 % vivaient chez leurs parents, 24,1 % cohabitaient avec un ami-e, 14,5 % habitaient seuls et 14,1 % vivaient avec un conjoint-e. Par champ d'études, c'est dans le domaine paramédical (ergothérapie, physiothérapie et soins infirmiers) ainsi que dans les arts et lettres et dans les sciences humaines que les tentatives de suicide sont les plus nombreuses. Les taux les moins élevés sont observés en médecine, médecine dentaire, médecine vétérinaire, sciences appliquées et droit.

L'étude révèle enfin qu'un étudiant-e sur cinq a déjà pensé sérieusement à mettre fin à ses jours au moins une fois dans sa vie et qu'au moins un sur dix a déjà commis une tentative de suicide. La plupart des étudiant-e-s qui ont eu des idées suicidaires les ont entretenues pendant quelques heures, mais certains pendant des jours et même des mois.

COMMENT JUGER?

Il existe deux principaux indices de la gravité d'une conduite suicidaire : si la personne s'est constitué un plan et si elle s'est confiée à un ami-e. Selon les statistiques, 74,3 % des suicidaires ont fait part de leur intention à un proche. La réaction de ce confident-e est en général positive : sympathie, écoute, inquiétude. Mais il arrive parfois que les suicidaires se heurtent à des réactions de panique ou de colère. Étant donné qu'à peine un étudiant-e sur cinq a recours à une aide professionnelle durant sa crise, ce qui est très peu, les ami-e-s sont appelés à jouer un rôle de premier plan. L'un des auteurs (Hanigan et coll.) cités dans l'étude affirme d'ailleurs : «Les jeunes suicidaires ne sont pas seuls, mais ils se sentent seuls, probablement parce qu'ils ne veulent compter que sur eux-mêmes pour régler leurs difficultés.»

APPRENDRE À RELAXER

Monique Morval, elle, donne le conseil suivant aux étudiant-e-s : «Trouvez-vous un peu de temps pour un loisir ou une activité, que ce soit du sport, un cours de cuisine, n'importe quoi qui vous vide l'esprit et vous permet de relaxer, de rencontrer d'autres personnes au cours de vos études.»

VIE ÉTUDIANTE

Annick Rollez Sur la ligne de feu



Dehors, il fait terriblement sombre. Une de ces journées lourdes et mornes de novembre. La fenêtre du bureau d'Annick Rollez, psychologue au Service d'orientation et de consultation psychologique (SOCP) de l'U. de M., donne directement sur le CEPSUM, où des «jeunesses débordantes de santé», comme aurait dit mon grand-père, dansent, se font des muscles ou pédalent sur la bicyclette stationnaire. «Il n'y a pas un type de personne suicidaire, dit-elle. Toute personne peut avoir de telles idées à un moment ou un autre de sa vie.»

e mot "crise", explique-t-elle, vient du grec "crisis", qui veut dire "choix". Il arrive qu'une personne perde tout repère. Une personne en crise a subi des pertes importantes, des pertes affectives, souvent au détour d'une rupture amoureuse qui désorganise tout son univers affectif. Alors tout s'enchaîne: la perte des amis communs, l'éloignement de la famille et des anciens amis — particulièrement pour qui vient de l'extérieur de la ville —, un déménagement, des problèmes d'argent. Si en plus survient un échec scolaire, c'est la goutte qui fait déborder le vase.»

Femme entière, très humaine, Annick Rollez regarde le magnétophone d'un air inquiet, puis elle poursuit : «On ne devrait pas parler de personnes suicidaires, mais plutôt de gens en crise, c'està-dire de gens placés devant un choix, de gens qui vivent une crise. C'est souvent une accumulation de facteurs, une accumulation de pertes qui poussent les gens à comtempler l'idée du suicide. Souvent, il y a déjà longtemps qu'ils se battent, qu'ils tentent de s'en sortir par eux-mêmes, qu'ils nagent désespérément à contre-courant.»

Le sentiment qui décrirait le mieux ce que ressentent les personnes en crise, c'est la honte, la culpabilité. Les gens en crise sont très isolés sur le plan social, car c'est quelque chose que l'on cache, et il ne faut donc pas se surprendre du fait qu'ils tardent tant à consulter. «Ce que nous faisons ici, de dire M^{mc} Rollez, c'est d'abord d'écouter les personnes en leur donnant le droit de vivre leur perte, leur deuil. On leur donne le droit de reprendre

GILLES TRUDEAU

contact avec leurs sentiments, avec leurs émotions et on tente d'envisager avec eux des solutions, leurs solutions. Car, souvent, les suicidaires sont aux prises avec des sentiments partagés, mélangés; ils sont envahis par des messages contradictoires. S'ils arrivaient à reprendre contact avec ce qu'ils ressentent vraiment colère, déception, amour ou haine envers l'autre, tristesse -, alors seulement ils cesseraient de penser au suicide. La personne en crise veut arrêter la souffrance à tout prix et le suicide demeure la seule solution envisageable à ce momentlà pour mettre fin à la douleur intense qu'elle ressent. Mais le suicide, c'est avant tout un acte d'agressivité contre soi, un peu pour se punir de ne pas avoir été à la hauteur, et, d'une certaine façon, un acte de violence contre les autres ou encore contre l'autre dans le cas d'une rupture amoureuse. Et la violence n'estelle pas une manifestation d'impuissance?»

Il est bien connu que la personne en crise émettra des signes décelables par les proches ou par ceux qui la fréquentent régulièrement, les professeur-e-s notamment. Ce peut être un amaigrissement ou un changement d'humeur - par exemple un étudiant-e qui intervenait souvent en classe se tient soudain à l'écart et ne dit plus un mot - ou encore un comportement bizarre. Selon Annick Rollez, 90 % des suicidaires envoient une forme ou une autre de message : «Ils se mettent à donner leurs objets, à parler de partir en voyage alors que ce n'est pas la saison ou ils parlent à la blague de se suicider.»

Souvent, l'entourage se doute que quelque chose ne va pas. La personne en crise, elle, ne sait trop quoi faire devant les autres, qui tentent d'une certaine façon de se protéger en réagissant par un «Prends sur toi». C'est que les idées reçues sur le suicide et sur les suicidaires ne manquent pas : les uns parlent de lâcheté, les autres de maladie mentale, d'autres enfin se détournent carrément sous prétexte qu'il n'y a rien à faire. «Il y a toujours cette ambivalence chez le suicidaire entre le goût de mourir et le goût de vivre, de dire Mmc Rollez. Quelquefois, les moyens utilisés sont carrément inadéquats, disproportionnés, comme cet étudiant qui avait avalé un tube de Tylenol et qui a appelé pour demander de l'aide à la dernière minute. Il en a été quitte pour un bon mal de tête. Il reste qu'il y a eu passage à l'acte, et ca, c'est très grave. Nous prenons très au sérieux les étudiants en crise qui se présentent chez nous.»



Université de Montréal Faculté de l'éducation permanente

Devenez un pivot de votre organisation

CERTIFICAT EN ANIMATION **DES GROUPES** ET DES **ORGANISATIONS**

Ce programme universitaire favorisera la maîtrise de vos habiletés de communication, de négociation et de gestion des phénomènes de groupe dans les organisations.

DATE LIMITE D'ADMISSION: LE 1er JUIN 1991

Annuaire et formulaire d'admission :

3744, rue Jean-Brillant, 3e étage

(514) 343-6090 1-800-363-8876

APPRENDRE POUR AGIR

Pour concilier travail, études et famille, apprendre à devenir efficace

Taux d'adrénaline qui monte dangereusement, nuits blanches qui se répètent au point où l'on ne se rappelle plus ce qu'est une nuit normale, impression très nette que, si les journées ne s'allongent pas d'une ou deux heures, il faudra leur intenter un procès... Vous connaissez tous ces symptômes? Tant mieux pour vous si la réponse est non. Mais pour beaucoup d'étudiante-s qui suivent plusieurs cours tout en travaillant et en élevant des enfants, il s'agit là d'un scénario typique de fin de trimestre.

a clé du succès quand on a trop de choses à faire pour le temps dont on dispose, c'est en effet d'apprendre à doser ses énergies afin de produire quand c'est le temps de produire et de relaxer quand c'est le temps de relaxer. En un mot comme en dix, établir un programme de gestion du stress.

ADAPTER SON ALIMENTATION

Les spécialistes de la santé nous le répètent à en devenir assommants : trois repas par jour constituent le minimum essentiel au bon fonctionnement du corps humain. Sauf qu'en période de stress, quand le temps disponible se fait rare, on a tendance à minimiser cette affirmation et à esquiver un ou deux repas par jour pour gagner du temps en espérant que cela ne tire pas à conséquence. Pourtant, une alimentation inadéquate, aussi temporaire soit-elle, gêne et parfois même empêche le fonctionnement normal du métabolisme. Il en résulte une perte d'énergie que votre gain de temps ne

parviendra ja-mais à compenser.

Le système digestif a besoin d'énergie pour fonctionner, c'est-à-dire pour transformer en carburant ce que nous mangeons. Ce qui signifie que vous pourriez être porté à somnoler après les repas. Si tel était le cas, vous auriez avantage à prendre de plus nombreux et de plus petits repas que vous étalerez tout au long de la journée à la condition de vous assurer de bien fournir à votre corps tout ce dont il a besoin.

Les cellules du corps humain — et cela comprend bien sûr celles du cerveau ont besoin d'oxygène pour survivre. Mais elles requièrent plus que le minimum vital pour travailler dans des conditions favorables et procurer leur plein rendement. Boire de l'eau équivaut, littéralement, à boire de l'oxygène. À moins d'en faire déjà une consommation astronomique, boire davantage d'eau ne peut que contribuer à améliorer le rendement intellectuel. Petit détail à souligner cependant : l'eau étant diurétique (elle augmente la sécrétion urinaire), il n'est pas recommandé d'en boire une grande quantité avant un examen.

RÉSERVER L'ALCOOL POUR PLUS TARD

Si vous pensez qu'un petit verre d'alcool par-ci par-là vous aidera à vous détendre et à bien prendre votre fin de trimestre, détrompez-vous; l'alcool sape l'énergie de façon catastrophique, et sachez qu'il est loin d'être nécessaire de s'enivrer pour ressentir son effet affaiblissant. Cela est particulièrement vrai pour les femmes, chez qui l'alcool agit davantage et plus vite à cause de leur constitution plus frêle et parce que le corps féminin contient généralement plus de graisse et moins de fluide que le corps masculin; l'alcool s'y concentre donc davantage.

LOUISE CASAVANT

ADAPTER CE QUE L'ON MANGE

Les aliments ne sont pas que des «choses» à ingérer pour calmer l'estomac. Ils engendrent dans le corps des effets particuliers qu'il est bon de connaître quand le temps et l'énergie deviennent des denrées précieuses et recherchées. Les aliments possèdent la capacité de déclencher la libération de messagers chimiques dans le cerveau; certains de ces messagers ont la faculté de nous stimuler, d'autres de nous tranquilliser.

Bien que les hydrates de carbone (glucides) devraient constituer notre principale source de calories, ils ont tendance à provoquer la somnolence après une flambée d'énergie d'environ une heure. Les aliments riches en protéines stimuleraient pour leur part la sécrétion d'adrénaline en fournissant jusqu'à cinq heures d'énergie.

On devrait donc éviter les repas riches en hydrates de carbone quand on prévoit devoir se montrer particulièrement alerte pendant les heures qui suivent (examen, étude difficile, etc.) et les réserver aux moments où l'on a choisi de se reposer. Par exemple, les pâtes alimentaires, les salades, les fruits et les desserts sont riches en hydrates de carbone alors que le poisson, la volaille, les œufs, la viande et les produits laitiers sont de bonnes sources de protéines.

FAIRE DE L'EXERCICE

Évidemment, dans l'état actuel des choses, vous considérez certainement que vous êtes trop fatigué et que votre horaire est trop bien rempli pour vous permettre de faire de l'exercice. Vous avez sans doute raison. Et vous êtes sans doute également convaincu que, même en temps normal, l'exercice régulier exigerait de vous trop de temps et d'énergie pour en valoir la peine. Vous avez tort.

Nous ne tentons pas ici de minimiser vos problèmes de temps et d'essayer de vous faire croire que «quiconque veut réellement trouve le moyen de», mais plutôt de vous faire savoir que, malgré l'énergie exigée, l'exercice vous donne à long terme davantage d'énergie qu'il ne vous en enlève. Être en forme permet de travailler plus longtemps avant de ressentir de la fatigue et c'est la seule méthode connue pour accroître l'endurance.

Cette information ne vous sera sans doute pas utile dans l'immédiat. Rappelez-vous cependant que, à moins d'avoir atteint vos plus hauts objectifs scolaires. il y aura certainement d'autres fins de trimestre qui jalonneront votre vie.

RESPIRER EFFICACEMENT

Une autre façon d'aller chercher de l'oxygène — et par conséquent de l'énergie - consiste tout bêtement à respirer. Malheureusement, peu de gens ont appris à le faire de la bonne façon. Une respiration efficace comporte deux phases, une abdominale et une thoracique. Posez une main sur votre abdomen et l'autre sur votre thorax, et prenez quelques respirations normales. Si vos deux mains bougent alternativement, en commençant par celle posée sur l'abdomen, vous respirez de facon efficace. Et vous êtes une exception, la plupart des gens ne respirant que par l'abdomen ou que par le thorax.

Pratiquer sa respiration n'est pas sorcier: il suffit de gonfler le ventre de facon à pousser sur votre main, de le dégonfler puis de gonfler la poitrine de façon à pousser sur votre autre main et finalement de la dégonfler. On recommence pendant quelques minutes jusqu'à ce que le mouvement soit maîtrisé. On se fait ensuite un devoir de le répéter plusieurs fois par jour jusqu'à ce que le mouvement devienne automatique et que l'on se surprenne à respirer de la bonne façon sans avoir à y penser. Votre niveau d'énergie devrait à ce moment afficher une nette amélioration.

Cette technique vous sera sans doute plus utile au moment de vos prochaines fins de trimestre. Mais peu importe, vous pouvez dès maintenant pratiquer lentement de telles respirations dans le simple but de relaxer et de relâcher la tension accumulée.

LA RELAXATION

Le stress, en plus d'affaiblir les facultés mentales, est le plus grand voleur d'énergie qui soit. Le degré de stress que vous avez à supporter au cours d'une fin de trimestre dépend de plusieurs fac-

teurs: la quantité de travail à produire, le temps dont vous disposez pour le faire, votre habileté en la matière, vos échecs ou vos succès précédents, vos objectifs de performance, les pressions de votre entourage, etc.

Pouvoir relaxer quand la tension devient trop élevée est un élément important de la productivité. La technique respiratoire expliquée précédemment est une bonne façon de relâcher la tension; elle a l'avantage de se pratiquer très discrètement, y compris dans une salle de classe pendant un examen.

S'ASSURER D'UN SOMMEIL RÉPARATEUR

La relaxation complète du corps avant le coucher favorise la détente et le sommeil réparateur. À défaut de durer longtemps, le sommeil doit au moins être regénérateur.

Nous n'allons pas vous décrire ici une méthode complète de relaxation, mais simplement vous suggérer d'utiliser celle que vous connaissez déjà. Si vous n'en connaissez pas, il existe de nombreux livres sur le sujet. Vous pourrez également obtenir de précieux renseignements au Service d'orientation et de consultation psychologique de l'Université de Montréal.

Autre précaution à prendre pour obtenir un sommeil réparateur: éviter les gros repas avant d'aller au lit. Le corps travaillant au ralenti pendant la nuit, la digestion se fait plus lentement, ce qui empêche l'élimination des toxines nuisibles.

ÉTABLIR SON EMPLOI DU TEMPS

Un horaire permet de savoir où l'on s'en va, ce qui diminue le stress. Premièrement, déléguez à d'autres tout ce que vous pouvez. Afin de désencombrer votre esprit, prenez l'habitude de noter à mesure, pêle-mêle, tout ce que vous avez à faire. À la fin de chaque journée, faites la liste de vos tâches du lendemain et classifiez-les (A, B, C, etc.) par ordre d'importance. Si vous hésitez, demandez-vous quelles seraient les conséquences d'une omission. Si la réponse est «rien», rayez cet élément; sinon, évaluez-en l'effet. Assurez-vous d'accomplir d'abord toutes les tâches classées A; si vous n'arrivez pas à tout faire, vous aurez au moins réalisé l'essentiel.

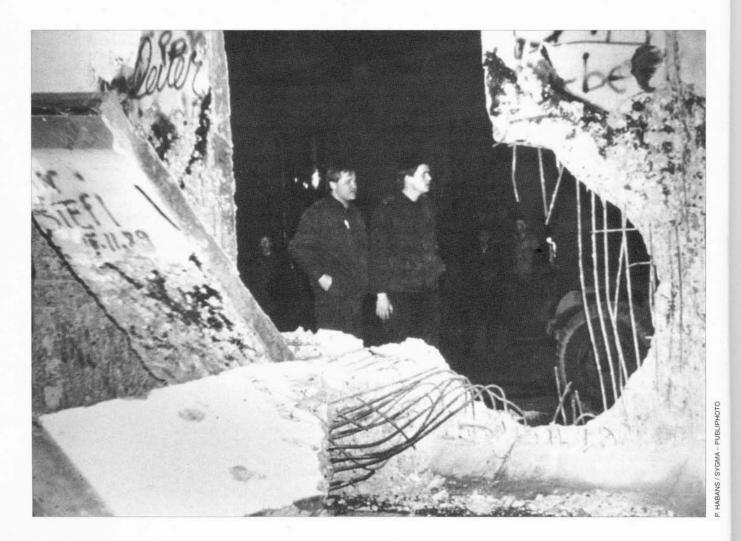
Essayez autant que possible d'alterner les périodes de travail intense

(études qui demandent une grande concentration) et les périodes de travail plus léger; c'est s'illusionner que de croire que l'on peut être aussi productif après trois heures qu'après 45 minutes, et la diversion équivaut à une récréation pour le cerveau. Faites une pause de 10 minutes toutes les heures si vous avez à travailler plusieurs heures d'affilée. Levez-vous, marchez, faites quelques mouvements légers de gymnastique. Aussi stupide que cela puisse paraître, demeurer quasi immobile en position assise pendant une longue période demande une énorme quantité d'énergie et une force musculaire importante. Le mouvement favorise la circulation du sang: par conséquent, demeurer immobile trop longtemps la ralentit, ce qui entraîne de la fatigue et même des étourdissements.

En dernier lieu, évitez la panique si vous n'arrivez pas à mettre en pratique toutes les recommandations de cet article. Il vaut mieux être désorganisé mais calme que de paniquer à l'idée qu'il faut absolument devenir plus efficace.



Pour les Allemands de l'Est, la dure réalité de l'économie de marché



pas la radio et la télévision de Honecker; ils étaient branchés sur l'Ouest : le mur qu'ils ont jeté par terre n'existait déjà plus.

rès de cinq mois après la réunification allemande, qu'advient-il de la nouvelle Allemagne et surtout de l'ancienne République démocratique allemande (RDA)? Les Allemands de l'Ouest l'appelaient *Die Zone*, ou zone d'occupation soviétique. Inversement, Berlin-Ouest, Berlin la Folle, la ville qui ne dort jamais, était comme un stigmate sur le visage terne de la RDA. Passé le mur, les mitraillettes électroniques, les barbelés et la meute de chiens renifleurs qui s'assuraient que personne ne se dissimulait sous le train, l'Allemand de l'Est ne pouvait qu'être ébloui par cette profusion de

lumières et de couleurs, partous les beaux et grands édifices de cette ville fortifiée du XX° siècle. La République fédérale ne lésinait pas sur les moyens : elle finançait 40 % du budget de l'ancienne capitale du Reich pour assurer le rayonnement de Berlin-Ouest et sa prospérité économique. Seule l'église Gedächtniskirche, avec son clocher éventré, rappelait que la ville avait un jour été rasée. Berlin diffusait à pleins mégahertz vers la RDA, se riant bien du mur qui l'enserrait. De toute façon, les Allemands de l'Est n'écoutaient

GILLES TRUDEAU

Wir sind das Volk, «Nous sommes un seul et même peuple!» Au-delà de l'euphorie de la chute du mur, qu'est-il arrivé aux citoyens de la RDA? La presse américaine montrait les Berlinois de l'Est fascinés devant les vitrines de Berlin-Ouest. Les produits de l'Ouest devaient, à en croire les revues Newsweek et Time, apporter le bonheur instantané aux Allemands de l'Est. Le réveil a été plutôt brutal. Les marchands de l'Ouest, passées

les retrouvailles, ne se sont pas gênés pour dire que «ces gens-là n'ont pas d'argent pour acheter les produits de l'Ouest», et rien n'est plus vrai. Cinq mois après la réunification, la situation est loin d'être rose. Le Frankfurter Rundschau, un quotidien indépendant de centre gauche, faisait état au début de février de près de 775 000 chômeurs en RDA, sans compter les travailleurs à temps partiel, et le président de la firme Gesamtmetall prévoyait jusqu'à trois millions de chômeurs d'ici la fin de l'année. À ce total, il faut ajouter les travailleurs mis à la retraite prématurément pour leur éviter l'humiliation du chômage. Il n'y a pas à dire, les citoyens de l'ancienne RDA se font plutôt mal à la rat race occidentale.

DE LA SOLIDARITÉ AU LIBÉRALISME INDIVIDUALISTE

Il existait chez les Allemands de l'Est une solidarité, la solidarité des gens qui ont un ennemi commun : un régime répressif qui veut leur faire croire que le bonheur, c'est la construction du socialisme... et l'absence de liberté d'expression. La police d'État est-allemande comptait 85 000 agents sur une population totale de 16 millions d'habitants. Aussi les Allemands de l'Est avaient-ils adopté une attitude de Roger-bon-temps: ils n'en faisaient pas plus que ce qu'il était nécessaire, mais pas moins non plus.

Les jeunes qui voulaient faire des études avaient avantage à appartenir aux Jeunesses communistes, sinon pas d'université ni de formation technique. Enfin, la RDA était une société à classe unique, à part la classe privilégiée des membres du Parti communiste évidemment, cartous les grands propriétaires terriens, les industriels, tous ceux qui avaient un peu d'argent avaient quitté le pays bien avant l'érection du mur. Ceux qui sont restés étaient des gens ordinaires. Aujourd'hui, ceux qui avaient été dépossédés il v a 40 ans reviennent réclamer leur dû. Des familles de l'Est doivent ainsi quitter le logement qu'ils avaient attendu pendant des années. C'est la chasse aux biens immobiliers avec la valse prévisible des transactions douteuses, qui coûteront une fortune au Trésor allemand.

LA FIN DU STAGE D'EMPLOI ASSURE

Selon la loi est-allemande, les entreprises étaient tenues d'accorder un stage d'apprentissage aux sortants des écoles et la rentabilité n'avait rien à y voir. Aujourd'hui, ce sont les lois du marché qui doivent s'appliquer. Interrogé sur le coût de la réunification par l'hebdomadaire Der Spiegel, le ministre allemand du Travail parle de milliards de marks, pour ajouter aussitôt : «Nous aurions payé n'importe quel prix pour récupérer l'Allemagne centrale.» Le gouvernement Kohl, soumis à la pression de l'opinion publique, aurait en effet bien aimé profiter de l'occasion pour reprendre les territoires de la Silésie et de la Prusse orientale, considérés comme appartenant de droit à l'Allemagne. Les vainqueurs de la Deuxième Guerre mondiale, la France notamment, en ont cependant décidé autrement et ils ont fixé les frontières à l'Oder-Neisse. Il n'est donc pas question d'un nouveau partage de la Pologne.

DES ENFANTS GÂTÉS

«Les Allemands de l'Est sont des enfants gâtés», ajoutait le ministre dans la même entrevue, des enfants gâtés qui doivent désormais apprendre les dures lois du marché. Ils ont voté pour les conservateurs de Kohl sans trop penser à la phase de transition, qui s'annonce extrêmement dure. Les salaires de l'ex-RDA sont de deux tiers moins élevés qu'en RFA et rien ne laisse présager qu'ils puissent être indexés sous peu. «Les Allemands de l'Est ne sont pas encore assez productifs», dit-on dans les milieux d'affaires. Ils étaient pourtant les plus productifs du bloc de l'Est et la RDA était, de loin, la locomotive économique du Comecon. D'enfants gâtés plutôt improductifs, les Allemands de l'Est sont en voie de devenir un peuple de chômeurs financés par l'assurance-chômage de l'Ouest.

Toute l'économie doit être transformée en très peu de temps. Voulant montrer qu'elle existait bel et bien et qu'elle pouvait subvenir à ses besoins, la RDA avait misé sur l'industrie lourde comme la sidérurgie, la pétrochimie et la chimie, toutes des industries extrêmement polluantes installées principalement dans les vallées du sud du pays, là où est concentré le gros de la population. Aujourd'hui, les dommages environnementaux sont quasi irréparables. Les kombinate, d'immenses complexes industriels, doivent être intégrés à l'économie très performante de la RFA; souvent, ils seront complètement abonnés, tout juste bons pour la ferraille.

LES GRANDES PERDANTES: LES FEMMES

En RDA, les femmes avaient droit à des garderies d'entreprise et de quartier; elles devront dorénavant se débrouiller autrement. Selon Margrit Gerste, une journaliste du Zeit que nous avons jointe au téléphone, Bonn ne s'engage à financer les garderies dans l'ancienne RDA que jusqu'en juillet de cet été. De plus, l'avortement — toléré en Allemagne de l'Est jusqu'au troisième mois de grossesse - devra s'harmoniser avec la loi de la RFA, qui prévoit depuis 1975 des peines d'emprisonnement dans un certain nombre de cas d'avortements jugés non justifiés. Ne sont cependant pas passibles de telles peines les femmes qui subissent un avortement pour des raisons de santé psychologique, par manque de moyens financiers, quand l'enfant à naître présente une malformation congénitale ou quand la santé de la mère est en danger.

LE TRISTE HÉRITAGE DE LA

Quand l'Allemagne de l'Est s'est effondrée, les citoyens ont découvert des salles entières remplies de leurs lettres et de bandes magnétiques de leurs conversations les plus intimes. Quiconque s'opposait au régime était sous haute surveillance. Pour survivre, les Allemands de l'Est ont appris à se censurer constamment. Aujourd'hui, on leur demande de passer d'une économie planifiée, sans luxe certes mais où tous les besoins étaient comblés pourvu que l'on se taise, à une économie de marché peu encline à faire des cadeaux.

DES CITOYENS DE DEUXIÈME CLASSE?

Au train où vont les choses, les habitants des cinq nouveaux länder sont en voie de devenir le lumpenprolétariat des Allemands de l'Ouest. Dépossédés de leur logement, handicapés par de bas salaires dans un contexte de forte inflation, à quoi peuvent-ils s'attendre? On leur avait promis des biens occidentaux, mais ces biens qu'ils ont sous les yeux leur demeurent inaccessibles. Contrairement à ce que pense le ministre du Travail, les Allemands de l'Est ne sont pas des enfants gâtés; ils ne savent tout simplement plus où donner de la tête et les milliards de marks de Bonn n'effaceront pas en quelques mois 40 ans d'économie planifiée. À plus long terme, pourrait-on assister à un deuxième miracle économique allemand?

L'attrition à l'U. de M. : une plaie?

Devant les statistiques d'un document paru en novembre 1990 et intitulé *Cheminement académique des étudiants, fidélité à l'institution et fidélité au programme*, les dirigeants de l'Université ont sursauté, et pour cause : il y aurait 40 % d'abandon des études au 1^{er} cycle, 28% au 2^e cycle et 27 % au 3^e cycle.

L'on ne s'étonne donc pas que l'Université ait décidé de s'interroger sur les raisons qui font que tant d'étudiant-e-s renoncent à poursuivre leurs études. Un comité a été formé, où l'on retrouve divers intervenants, notamment deux étudiant-e-s, dont un de la Faculté de l'éducation permanente. L'objectif est clair : déterminer les causes de l'attrition, proposer des mesures afin de favoriser la persévérance dans les études et dégager

des principes, des orientations et des stratégies pour tous les cycles d'études.

Pour faciliter la tâche du comité, des pistes ont été tracées quant aux causes possibles des abandons. Ainsi en est-il de certaines caractéristiques propres aux étudiant-e-s eux-mêmes : une préparation antérieure inadéquate, une orientation inappropriée après les études collégiales ainsi que l'insécurité quant aux débouchés sur le marché du travail dans le contexte économique d'aujourd'hui.

D'autres responsabilités sont imputables à l'établissement d'enseignement : des politiques d'admission déficientes, voire incohérentes; la tendance générale à ne pas tenir compte de l'expérience pertinente des étudiant-e-s qui s'inscrivent ainsi que des lacunes dans l'accueil et l'intégration des étudiant-e-s. L'isolement des personnes dans la cité universitaire serait en effet un sérieux problème et il se poserait avec particulièrement d'acuité au point de vue de l'encadrement déficient des étudiants par

les professeur-e-s, les chargé-e-s de cours et l'ensemble de l'administration. Cet isolement scolaire, c'est-à-dire le manque de contact avec les enseignant-e-s, est considéré comme un facteur majeur d'abandon, car il affaiblirait l'engagement des étudiant-e-s dans le processus d'apprentissage et ralentirait leur développement intellectuel.

Tout n'est pas dit, tout reste à faire. L'initiative de l'Université est louable et devrait permettre d'enrichir la vie des étudiant-e-s, tant du point de vue intellectuel que social, mais à une condition : que l'U. de M. s'attaque au vrai problème et non à des perceptions générales cueillies dans des études faites dans d'autres établissements québécois, canadiens ou américains. Il faut que l'U. de M. connaisse les causes de l'abandon de ses propres étudiant-e-s si elle veut trouver les vraies solutions aux vrais problèmes.

Ghislaine Chabot,

Vice-présidente aux affaires académiques

La FEP évalue ses programmes

Le Conseil de la Faculté de l'éducation permanente (CONFEP) l'a confirmé à sa réunion du 20 février dernier : la vaste opération d'évaluation des programmes de la FEP est en cours et elle se poursuivra jusqu'à l'hiver 1994.

Destinée à assurer la qualité des programmes d'études, l'évaluation doit notamment porter sur la pertinence de l'ensemble du programme et de chacun des cours au regard des attentes des étudiants et des besoins du marché du travail; elle doit également vérifier si l'allocation des ressources humaines et matérielles est adéquate pour atteindre les objectifs fixés.

Pour exécuter la tâche, un comité a donc été formé, qui se compose du responsable de programme, du directeur de famille, d'un membre «non étudiant» du conseil de programme et d'un étudiant inscrit au programme. Une fois qu'il aura procédé à l'évaluation, le comité y joindra des recommandations et il acheminera le tout au rectorat.

L'évaluation des programmes de la FEP s'effectuera selon l'échéancier suivant :

Hiver 1991 : Santé et sécurité du travail, Relations industrielles I et II, Recherche documentaire et rédaction française, Inhalothérapie, Criminologie I et II.

Automne 1991 : Toxicologie écoindustrielle, Relations publiques, Études individualisées.

Hiver 1992: Toxicomanie: prévention et intervention, Droit, Information et journalisme.

Automne 1992 : Santé communautaire, Ergonomie.

Hiver 1993: Introduction aux biotechnologies, Animation des groupes et des organisations.

Automne 1993 : Santé mentale : fondements et pratiques d'intervention, Publicité, Traduction.

Hiver 1994 : Gérontologie, Sciences de la communication.

En utilisant l'AGEEFEP, tous les étudiant-e-s inscrits dans les programmes à réviser ont bien sûr la possibilité de faire part de leurs commentaires et de leurs attentes. Ils pourront par exemple rencontrer leurs collègues élus au conseil de programme ou encore communiquer avec l'Association (842-3678), qui se fera un devoir de transmettre vos propos aux autorités concernées.

Ghislaine Chabot,

Vice-présidente aux affaires académiques

L'AGEEFEP à Québec : prospection de clientèle

Sous la gouverne de son président, M. Alain Tremblay, le Conseil régional de Québec de l'AGEEFEP a entrepris de communiquer avec certains secteurs de la Fonction publique québécoise et les établissements du réseau de la santé de la Vieille Capitale pour connaître les besoins de formation en ergonomie. Le but de l'opération est fort simple : si la demande était suffisante, il y aurait possibilité que la FEP offre ce certificat à Québec.

Présentement, le Conseil régional de Québec regroupe une douzaine de groupes-cours et il est évidemment intéressé à en augmenter le nombre pour répondre à de nouveaux besoins de formation. Dans un premier temps, afin de faire connaître les programmes dispensés par la Faculté de l'éducation permanente, le Conseil a acheté de la publicité dans Le Clap, une revue populaire qui est distribuée gratuitement dans la ville. L'expérience a cependant révélé que cette stratégie était trop coûteuse et qu'il était préférable de s'adresser directement aux établissements du secteur de la santé. Dans la poursuite de cet objectif, la revue Cité éducative sera également plus largement distribuée à Québec dans le futur.

Installé depuis peu au Collège Saint-Charles Garnier, dans un local clairement identifié aux couleurs de l'AGEE-FEP, le Conseil régional espère, dans un avenir prochain, être en mesure d'offrir un service d'ordinateur et de photocopie à ses membres. Il poursuit également ses efforts pour resserrer les liens entre les membres et, dans la période des Fêtes, il a organisé une soirée très réussie pour les finissant-e-s du Programme de santé et sécurité du travail.

Notons enfin que le Conseil régional est à la recherche de candidat-e-s pour combler deux postes à l'exécutif au cours du mois d'avril; il souhaite également intéresser des étudiant-e-s à occuper les postes de représentant-e-s de classe lors de la tournée qui s'effectuera l'automne prochain. Ces délégué-e-s participeront bien sûr au congrès biennal de l'AGEE-FEP, qui se tiendra à l'automne 1991. ■

Ils représenteront **L'AGEEFEP**

Inactif pendant de longs mois, le Conseil représentant les étudiants s'est finalement réuni récemment et il a entériné la nomination d'un certain nombre de délégué-e-s de l'AGEEFEP dans diverses instances universitaires.

C'est ainsi que M^{me} Johanne Mercier a été désignée pour représenter l'Association à l'Assemblée universitaire. Cinq postes ont également été comblés dans autant de comités de gestion des Services aux étudiants : M. Michel Léveillé au service de santé, M. Denis Grimard au Service d'orientation et de consultation psychologique, M^{me} Jocelynes Vallières au service des activités culturelles, M. Michel Bellemare aux services socio-économiques et M. Laurent Spiriti au service de la pastorale.

Les universités n'appliquent la loi 32 qu'avec réticence

L'AGEEFEP l'a appris à ses dépens : ce n'est qu'avec réticence que les universités en général et l'Université de Montréal en particulier appliquent la Loi sur l'accréditation et le financement des associations d'élèves et d'étudiants, mieux connue sous le nom de loi 32.

L'on se souviendra que l'AGEEFEP a tenu l'automne dernier un référendum auprès de tous ses membres pour s'accréditer en vertu de cette loi provinciale, dont l'objectif avoué est d'aider les associations étudiantes à s'organiser efficacement en leur garantissant l'exercice d'un certain nombre de droits : le droit de désigner les représentant-e-s de leur choix dans les instances universitaires où les étudiant-e-s ont le droit de parole, le droit d'afficher et d'occuper des locaux adéquats sur le campus, la garantie de la perception à la source des cotisations des membres. Le résultat du vote a d'ailleurs été sans équivoque : 96 % de «oui» avec un taux de participation de 61 %.

L'un des effets du référendum devaitêtre en principe d'augmenter l'effectif de l'Association dès le trimestre d'hiver 1991. La loi 32 oblige en effet une association à regrouper tous les étudiant-e-s d'une unité d'accréditation, ce qui inclut tous les étudiant-e-s libres, notamment ceux de l'École des langues de la Faculté de l'éducation permanente, qui ne faisaient pas partie jusqu'alors de l'AGEE-FEP. De ce fait, le budget de cette dernière se trouvait augmenté de quelques dizaines de milliers de dollars.

L'UNIVERSITÉ EXPLOITE UN DÉTAIL TECHNIQUE

C'était là mésestimer le talent des

avocats de l'Université, qui ont tôt fait de déceler un détail technique sur le délai dont dispose la FEP pour percevoir les cotisations de l'association étudiante. En s'appuyant sur cette clause, la FEP a pu reporter au trimestre d'été l'entrée des nouveaux membres dans l'Association.

Inutile de dire que ces manœuvres ont eu l'effet d'une douche froide sur l'AGEEFEP, qui y a vu un geste délibéré des autorités pour entraver sa croissance. Cela n'a d'ailleurs rien d'étonnant : au moment de l'adoption de la loi 32, en 1985, le Conseil des universités avait fait part de ses réticences quant au pouvoir dont jouiraient les associations étudiantes accréditées sous l'empire de la loi 32. À l'Université McGill, nos collègues éprouvent également de grandes difficultés à se faire reconnaître pleinement.

Selon le président de l'AGEEFEP, M. Robert Martin, cette attitude découle d'une mentalité solidement ancrée, qui ne s'explique que par l'histoire des universités au Québec. Jusqu'au début des années soixante, les établissements d'enseignement supérieur étaient solidement tenus en main par leurs dirigeant-e-s généralement des hommes d'Église -, qui exerçaient leur pouvoir sans partage. Peu à peu, les différentes catégories de personnel se sont syndiquées et il est indéniable qu'elles ont aujourd'hui le pouvoir de se faire entendre efficacement. La démocratie de participation étant un projet perfectible, n'est-il pas normal que les étudiant-e-s cherchent eux aussi à se doter de fortes organisations, qui sauront les représenter adéquatement? Tel est le sens de la loi 32.

Ce qui est vrai pour l'ensemble du mouvement étudiant l'est encore davantage dans le cas de l'éducation permanente, où le phénomène du regroupement des étudiant-e-s en associations remonte au milieu des années quatre-vingt. D'ailleurs, l'on compte toujours sur les doigts d'une seule main les associations d'étudiant-e-s de l'éducation permanente.

SE DONNER DES MOYENS D'ACTION

Dès le congrès de fondation de l'AGEEFEP en 1985, les membres étaient conscients que la structure de leur organisation ne pouvait reposer sur le seul bénévolat et que s'il valait la peine de donner une voix à cette catégorie particulière d'étudiant-e-s que sont les gens de l'éducation permanente, il fallait également lui procurer les moyens de réaliser ses objectifs. D'où la nécessité de publier la revue Cité éducative, de coordonner le travail de la centaine de personnes qui siègent dans les conseils de programme de la FEP et dans les diverses instances universitaires, d'organiser un service des plaintes efficace et de multiplier les interventions pour défendre et promouvoir l'éducation des adultes et l'éducation permanente, ce qui constitue l'objectif fondamental de l'Association. Dans le même temps, et toujours dans la même optique, l'AGEEFEP a multiplié ses liens avec les autres associations étudiantes. Elle a notamment adhéré à la Fédération des étudiants universitaires du Québec (FEUQ) et elle a uni ses forces avec la McGill Association of Continuing Education Students (MACES) pour constituer la Fédération des associations universitaires du Québec en éducation permanente (FAEUQEP).

Toutes ces décisions, est-il besoin de le dire, découlent des mandats que vote chaque congrès biennal de l'AGEE-FEP, qui consacre beaucoup de temps et d'effort — ne serait-ce que pour faire élire au moins un délégué-e dans chacune des classes de la FEP — de façon à garantir le caractère démocratique de tout le processus. L'AGEEFEP ne peut donc être ni plus ni moins que ce que ses membres souhaitent en faire. ■



VOUS AVEZ DES DROITS!

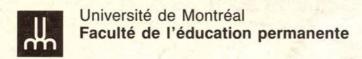
Cher membre,

L'enseignement que vous recevez n'est pas conforme au plan de cours? Vous estimez avoir été victime d'une évaluation injuste? Vous êtes en butte aux tracasseries administratives de l'Université?

L'AGEFEP dispose d'un service d'information et d'assistance aux étudiant-e-s de la Faculté de l'éducation permanente. Dans le cas de dossiers litigieux, le service reçoit les doléances du plaignant-e et l'assiste dans ses démarches auprès des autorités concernées.

Vous avez des droits, n'hésitez pas à les revendiquer! Composez le 842-3678.

L'AGEEFEP



Adaptez le travail à la personne

CERTIFICAT EN ERGONOMIE

Ce programme renouvelé vous permettra d'approfondir vos connaissances sur l'organisation du travail.

Aménagez le travail en tenant compte de la personne qui l'effectue. Analysez les causes et effets des problèmes de santé reliés au travail et participez à l'élaboration de solutions efficaces.

Offert conjointement avec la Faculté de médecine et le Département d'éducation physique.

DATE LIMITE D'ADMISSION : LE 1er JUIN 1991

Renseignements 343-6090

